



Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL
Séance du 29 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 13 mai 2024 s'est réuni à Arles le 29 mai 2024 à 09 h 00 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 17 membres sur 23, soit 72 voix sur 92.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Anne CLAUDIUS-PETIT, Jacqueline BOUYAC, Cyril JUGLARET, Martine AMSELEM, Catherine BALGUERIE-RAULET, Eva CARDINI, Marie-Christine CONTRERAS, Jean-Paul GAY, Aline CIANFARANI, Pierre RAVIOL, Patrick DE CAROLIS, Bernard ARSAC

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs : Mandy GRAILLON représentée par Patrick DE CAROLIS, Corinne CHABAUD représentée par Martine AMSELEM, Christelle AILLET représentée par Pierre RAVIOL, Frédéric GIBERT représenté par Marie-Christine CONTRERAS, Jérôme BERNARD représenté par Jean-Paul GAY

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs : Ludovic PERNEY, Emmanuel LESCOT, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI, François JOURDAN, Antoine DE LA ROCHE AYMON

Assistaient à la séance : Jacques NOU, Didier HONORE, Gaël HEMERY, François LETOURNEUX, Sandrine ANDREANI, Alexandra MATUSCAK, Olivier BRIAND, Sandrine KIRAMARIOS, Nicolas WECK, Estelle ROUQUETTE, Magalie GORCE, Muriel CERVILLA, Christophe FONTFREYDE, Magali BLANC, Elodie AUJOULAT, Emilie IPSILANTI

DÉLIBÉRATION N°CS-2024-042

Objet : approbation du rapport d'activité 2023 Natura 2000 Sites Rhodaniens

Le Comité Syndical,

Vu le décret 70-873 du 25 septembre 1970 instituant le parc naturel régional de Camargue,
Vu la loi n°2007-1773 relative au Parc naturel régional de Camargue,
Vu les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,
Vu le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,
Vu la délibération n°01 du 07 octobre 2022 relative à la modification des statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue,
Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, et notamment l'article 6.2
Vu la convention d'animation N2000 des sites "Rhône Aval", "Petit Rhône" et "Marais de l'Île Vieille et Alentour" pour la période 2022 – 2024,

➤ Considérant

- Que le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue (SMG-PNRC) met en œuvre les missions définies à l'article R.333-1 du Code de l'Environnement et les décline au travers de sa charte,
- Que chaque année, il met en œuvre des actions afin de répondre à ses objectifs,
- Que l'activité du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue fait l'objet d'un rapport d'activité global annuel et de rapports d'activité ciblés par action,
- Qu'en 2023, des actions ont été effectuées dans le cadre de l'animation Natura 2000 des sites Rhodaniens,
- Que ce rapport sert également de justificatif à l'appui de l'obtention de dotations ou de subventions,
- Qu'un rapport d'activité a été établi pour l'année 2023,
- Qu'il revient à l'assemblée délibérante d'examiner ce rapport,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

➤ Décide

- D'approuver le rapport d'activités Natura 2000 sites Rhodaniens 2023,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente
Anne CLAUDIUS-PETIT
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07
Syndicat mixte de gestion
du Parc naturel régional
de Camargue



Rapport d'activités 2023 des sites Natura 2000 Rhodaniens



Rapport d'activités 2023 des sites Natura 2000
Rhodaniens

Rédaction : Lucie SCHAFFER (PNRC)



REÇU EN PREFECTURE

le 29/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-2513 02295-2024 0529-CS_2024_042

Table des matières

I.	Préambule	5
1.	Les DOCOBs et les sites NATURA 2000 Rhodaniens	5
2.	L'animation	7
3.	Synthèse de la répartition du temps de travail entre les sites rhodaniens en 2023 :... 10	
II.	Gestion des habitats et des espèces.....	11
1.	Animation des contrats Natura 2000.....	11
a.	Contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve de l'Île Vieille	11
b.	Projet de contrat d'entretien des milieux ouverts à l'Île Vieille.....	13
c.	Prise de contact avec des signataires potentiels	13
2.	Animation de la charte Natura 2000	14
3.	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers ou réglementaires.....	14
a.	Participation à la mise en œuvre du plan de gestion sur le marais de l'Île Vieille : ..	14
b.	Animation du PLA Triton créé et suivi de la mare de Trinquetaille (Arles).....	16
c.	Gestion de l'Alternanthera philoxeroides sur le Rhône Aval et le Petit Rhône et animation du réseau de partenaires	17
a.	Participation à d'autres projets de territoire	21
4.	Synthèse « gestion des habitats et des espèces »	22
III.	Évaluation des incidences.....	23
1.	Conseil sur la réalisation d'évaluations d'incidences Natura 2000.....	23
2.	Conseil aux collectivités sur des documents d'urbanisme.....	24
3.	Synthèse « évaluations des incidences »	25
IV.	Inventaires et suivis scientifiques	26
1.	Études et suivis en régie	26
a.	Suivis chiroptères.....	26
b.	Le Triton créé en basse vallée du Rhône	27
c.	Suivi de l'Alternanthera philoxeroides.....	28
d.	Suivi des macro-déchets	28
a.	Suivi de la Loutre d'Europe	29
b.	Suivi de la Cistude d'Europe à Villeneuve Lez Avignon	29
c.	Réunions et suivis ponctuels :	30
2.	Études et suivis sous-traités	30
3.	Base de données et bancarisation dans Silene	30
4.	Synthèse « Inventaires et suivis scientifiques »	31

V.	Information, communication, sensibilisation	32
1.	Création d'outils de communication	32
2.	Communication via les médias	32
3.	Communication auprès des scolaires	33
4.	Réunions et événementiels	34
5.	Synthèse « Information, communication, sensibilisation »	36
VI.	Gouvernance du site et veille à la cohérence des politiques publiques sur le site	37
1.	Organisation de la gouvernance du site	37
a.	Organisation des Comité de Pilotages des sites et GT Natura 2000	37
b.	RCPA et bilan d'activités	37
2.	Actualisation du DOCOB	37
3.	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	39
4.	Synthèse « Gouvernance et cohérence des politiques publiques »	39
VII.	Gestion administrative et financière et participation à la vie de la structure	40
1.	Ingénierie financière	40
a.	Demande de subvention pour l'animation, gestion de la convention et des marchés publics	40
b.	Demande de paiement	40
2.	Formations	40
3.	Actions diverses et participation à la vie de la structure	40
4.	Synthèse « gestion administrative et financière »	41
VIII.	Synthèse	42
1.	Synthèse générale pour les 3 sites Rhodaniens	42
2.	Sites « Rhône Aval »	43
3.	Site « Marais de l'Île Vieille et alentours »	44
4.	Site « Petit Rhône »	45

<i>Figure 1 : Cartographie des sites Natura 2000 Rhodaniens</i>	6
<i>Figure 2 : Contrat Natura 2000 ripisylve à l'Île Vieille</i>	12
<i>Figure 3: Périmètre du Plan de gestion de l'Île Vieille (CEN PACA)</i>	14
<i>Figure 4 : Sécurisation des lignes haute tension à l'Île Vieille (©RTE)</i>	15
<i>Figure 5 : Article de presse publié dans "Vaucluse Matin" concernant la sécurisation des lignes haute tension à l'Île Vieille</i>	15
<i>Figure 6 : Herbe à alligator (©L. Schaeffer, PNRC)</i>	17
<i>Figure 7: Présence connue de l'Herbe à Alligator sur le Petit Rhône en 2023</i>	19
<i>Figure 8 : Station d'Herbe à alligator du Tiki (Agir écologique, 2022)</i>	20
<i>Figure 9 : Dispersion des micro-gouttelettes (©P. Auda, Agir Écologique)</i>	21
<i>Figure 10 : Gestion de l'Herbe à alligator au désherbeur à eau chaude (©V. Lara, Agir Écologique)</i>	21
<i>Figure 11 : Grands Rhinolophes dans un gîte majeur au bord du Petit Rhône ©Maxime Hucbourg</i>	26
<i>Figure 12 : Prise photo du motif ventral d'un Triton crêté mâle pour identification (©L. Schaeffer)</i>	27

Figure 13 : Transect de la Palissade (suivi des macro déchets)	28
Figure 14 : Épreinte de Loutre d'Europe sur une embâcle à l'embouchure du Petit Rhône reconnaissable grâce au musc brillant ©Lucie Schaeffer	29
Figure 15 : Cistude d'Europe (©A. Crestey)	29
Figure 16 : Page d'accueil de l'ancien site internet	32
Figure 17 : Page d'accueil du nouveau site internet	32
Figure 18 : Actualité sur le Petit Rhône dans la lettre d'information du réseau d'acteurs des espaces naturels Rhône & Saône en décembre 2023	33
Figure 19 : Capture d'écran de l'intervention de l'animatrice Natura 2000 dans la vidéo "Jeunes reporters pour la biodiversité : l'odyssée de l'anguille, des côtes du Mexique au Rhône"	33
Figure 20 : Animation jeune public sur la biodiversité de bord de Rhône à Roquemaure	34
Figure 21 : Logo de la nuit internationale de la chauve-souris	34
Figure 22 : Animations réalisées en 2023 pour la nuit internationale de la chauve-souris par l'animatrice	34
Figure 23 : Affiche de l'édition 2023 du festival "Dans les bras du Rhône"	35
Figure 24 : Coanimation de la conférence "Le Rhône sous tous les angles" avec Jacques Blondel	35
Figure 25 : Affiche de l'évènement "Inondation, Regard, Crue"	36

I. Préambule

1. Les DOCOBs et les sites NATURA 2000 Rhodaniens

Les sites Natura 2000 Rhodaniens sont en réalité 3 sites Natura 2000 :

- Le site « Rhône Aval » (directive Habitats)
- Le site « Petit Rhône » (directive Habitats)
- Le site « Marais de l'Île Vieille et alentours » (directive Oiseaux)

Le site « Rhône Aval » :

La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR 9301590 "Rhône aval" proposée au titre de la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 relative à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore (superficie : 12606 ha) a été désignée par arrêté du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable en juillet 2006.

Un Docob a été réalisé et validé par Arrêté préfectoral en aout 2014. L'animation a débuté le 01 septembre 2015.

Le site « Petit Rhône » :

La zone Spécial de Conservation (ZSC) FR 9101405 "Petit Rhône" proposée au titre de la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 relative à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore (superficie : 808 ha) a été désigné par arrêté du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable en avril 2006.

Un Docob a été réalisé et validé par Arrêté préfectoral en juillet 2015. L'animation a débuté le 01 février 2016.

Le site « Marais de l'Île Vieille et alentours »

La Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR 9312006 « Marais de l'Île Vieille et alentour » proposée au titre de la directive 79/409/CEE, du 2 avril 1979 relative à la conservation des oiseaux sauvages a été désigné par arrêté du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable en mars 2006.

Un Docob a été réalisé et validé par Arrêté préfectoral le 07 mai 2012. L'animation a débuté le 13 mai 2013.

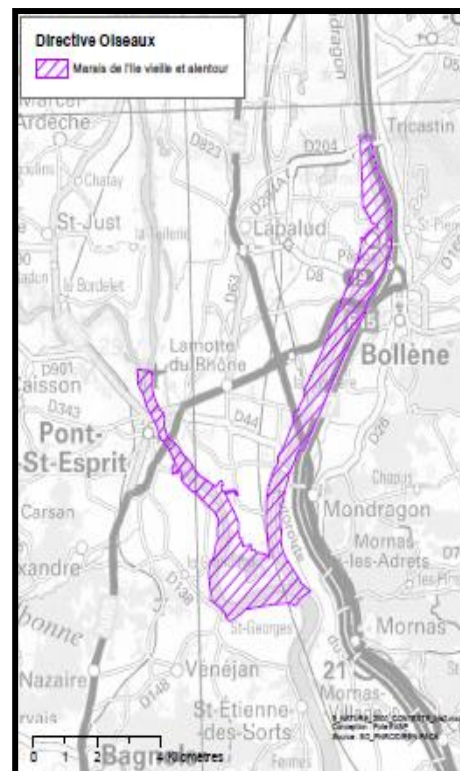
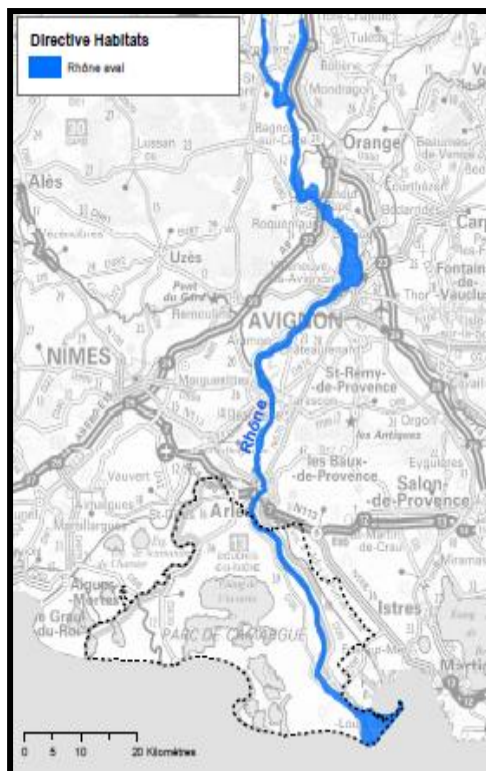
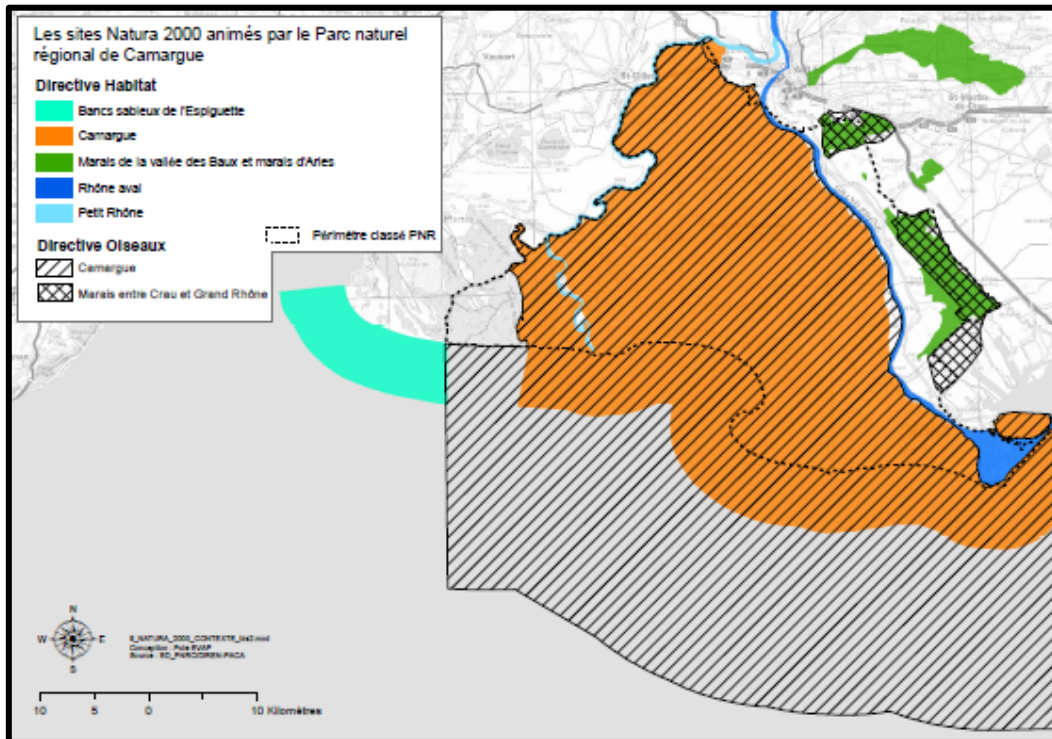


Figure 1 : Cartographie des sites Natura 2000 Rhodaniens

2. L'animation

Monsieur Gilles DUMAS, Maire de la commune de Fourques est le Président des Comités de Pilotage (COFIL) des sites « Rhône Aval » et « Petit Rhône ». Il a été ré-élu lors du COFIL du site du 14 octobre 2021 pour le site « Rhône Aval », et lors du COFIL du 12 janvier 2021 pour le site « Petit Rhône ».

Monsieur Jean LEBEGUE, adjoint au Maire de la commune de Mondragon est le Président du COFIL du site « Marais de l'Île Vieille et alentour ». Il a été ré-élu lors de la réunion du comité de pilotage du site du 17 juin 2021.

Le Parc naturel régional de Camargue, créé en 1970, se compose de 3 communes (Arles, les Saintes-Maries-de-la-Mer et Port-Saint-Louis du Rhône). Il s'étend sur 100 000ha et ne compte pas moins de 10 000 habitants. Après avoir été structure opératrice, il a été désigné structure animatrice de ces trois sites Natura 2000 :

- Lors du COFIL du 31 mars 2014 pour le site « Rhône Aval »
- Lors du COFIL du 08 février 2016 pour le site « Marais de l'Île Vieille et alentour ».
- Lors du COFIL du 27 avril 2015 pour le site « Petit Rhône ».

C'est Madame Lucie SCHAEFFER qui assure l'animation de ces sites depuis octobre 2020. Le temps de travail est réparti comme suit :

- 0,6 ETP (3 jours/semaine) pour le site « Rhône Aval »
- 0,2 ETP (1 jour/semaine) pour les sites « Marais de l'Île Vieille et alentour » et « Petit Rhône ».

La période traitée par le présent rapport d'activité (année 2023) est basée sur les périodes d'animations administratives (convention d'animation).

PRÉCISION POUR LE CALCUL DES HEURES TRAVAILLÉES (THÉMATIQUES INTER-SITES)

L'animation étant répartie sur 3 sites rhodaniens pour un même poste, de nombreuses heures ne peuvent être attribuées séparément à l'un ou l'autre des sites sur certaines thématiques. Dès lors, le calcul des heures de travail sur ces thématiques inter-sites a été réalisé au prorata du pourcentage d'ETP fixé pour l'animation des sites, soit 60% pour le site « Rhône Aval » et 20% pour les sites « Petit Rhône » et « Marais de l'Île Vieille et alentour ».

Par exemple : le temps passé sur la préparation et la participation à la RCPA a nécessité 2 jours de travail. Cela se répartit donc en 1,2 jours pour le site « Rhône Aval » et 0,4 jour pour les sites « Petit Rhône » et « Marais de l'Île Vieille et alentour »

MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :



La suite du présent rapport d'activités est structurée suivant les missions ci-dessus.

Ces volets correspondent à des « codes actions », dont le descriptif est présenté dans le tableau ci-dessous :

Code action	Intitulé simplifié	Description des actions
M1	1- Gestion et contractualisation	
M11	GEST : gestion des contrats Natura 2000	Animation des contrats N2000 forestiers, ni-ni et marins (recensement et contact des signataires potentiels, assistance technique et administrative des signataires, repérages terrain, remplissage base de données contrats).
M12	GEST : MAEC	Animation des MAEC (élaboration du/contribution au Projet agro-environnemental, recensement, contact et aide aux signataires).
M13	GEST : Charte "parcelle"	Animation de la charte N2000 : aide aux signataires de chartes "parcelle".
M14	GEST : autres outils financiers ou réglementaires	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (contrats de rivière, de baie, financement des collectivités, LIFE, etc.) ou réglementaires (PLU, APPB, arrêté municipal, arrêté préfectoral, règlement de prud'homie...). Participation aux réunions d'information liées à d'autres projets de territoire (SAGE, contrat de rivière, GIZC, PNA, SRCE...).
M15	GEST : animation foncière	Animation foncière (appui aux démarches d'acquisition foncière, en vue d'éventuels futurs contrats).
M2	2- Evaluation des incidences	
M21	INCID : conseil sur EIN2	Porter à connaissances des enjeux du site à la demande des porteurs de projets d'aménagement ou d'activité, pour la rédaction de leur étude d'incidence. Conseils aux services de l'Etat (pour l'instruction d'études d'incidences de projets, plans et programmes).

M22	INCID : conseil aux collectivités sur documents d'urbanisme	Conseils aux collectivités pour l'intégration des enjeux liés à Natura 2000 dans les documents d'urbanisme, plans et programmes (hors études d'incidences de projets). Inclut l'évaluation environnementale et la participation éventuelle à quelques réunions.
M3	3- Inventaires et suivis scientifiques	
M31	SCIENT : études en régie	Etudes/suivis réalisés en régie par l'animateur ou sa structure (terrain et bureau).
M32	SCIENT : études sous-traitée	Etudes/suivis sous-traités à des prestataires : pilotage technique (rédaction CCTP, échanges avec DREAL/DDT et prestataires, réunions de restitution).
M33	SCIENT : BDD et bancarisation dans SILENE	Une fois les études/suivis achevés, saisie dans base de données puis transmission à SILENE et copie à la DREAL/DDT.
M4	4- Information, communication, sensibilisation	
M41	COM : outils de com	Création/mise à jour d'outils de communication distribuables (papier, vidéo). Ou création de supports d'information implantés sur le terrain (panneaux, plaques, flash codes...).
M42	COM : médias	Diffusion d'information via des médias : presse locale, radio, télévision, site internet.
M43	COM : scolaires	Communication/animation auprès des scolaires.
M44	COM : réunions & évènementiel	Diffusion d'information auprès de groupes (hors scolaires et médias) : réunions d'information N2000, sortie nature, conférence, journées de maraudage sur le terrain, tenue d'un stand N2000 lors d'un évènement (salon, foire...), etc.
M5	5- Gouvernance du site et révision DOCOB	
M51	GOUV : COPIL & GT N2000	Organisation des COPIL pléniers et groupes de travail N2000, rédaction du compte-rendu.
M52	GOUV : RCPA & bilans activité	Préparation + rédaction compte-rendu de la RCPA. Réalisation des bilans d'animation, renseignement et mises à jour de SIN2 ou tableaux de bord équivalents.
M53	GOUV : Actualisation DOCOB	Evaluation, révision ou simple actualisation du DOCOB et/ou de la charte Natura 2000 du site.
M54	GOUV : vie du réseau	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site (COPIL d'autres sites N2000, séminaires N2000...).
M6	6- Gestion financière et divers	
M61	FINAN : ingénierie financière	Ingénierie financière pour le montage du dossier de subvention en vue du renouvellement de l'animation, ou pour la passation de marchés publics (élaboration du dossier de consultation des entreprises, sélection des prestataires, notification du marché...).
M62	FINAN : facturation DDT	Préparation et envoi des factures à la DDT(M).
M63	FINAN : formations	Formations suivies par l'animateur N2000.
M64	Autre	Autres missions ou actions diverses

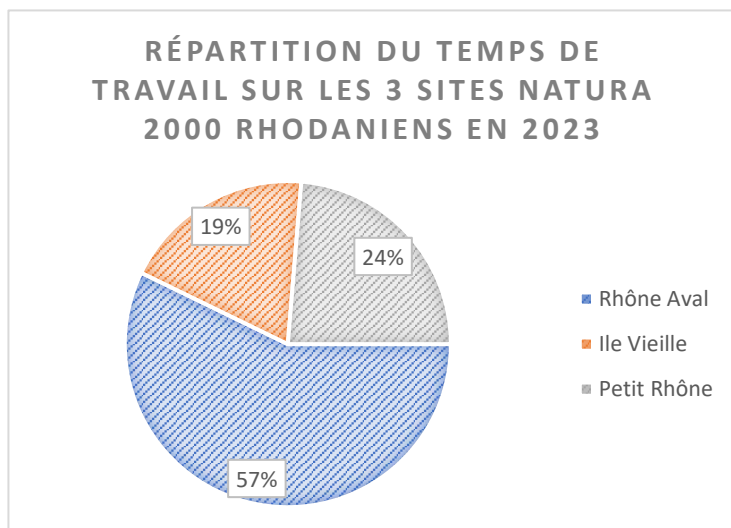
Tableau 1: Descriptif des codes actions

3. Synthèse de la répartition du temps de travail entre les sites rhodaniens en 2023 :

La répartition théorique du temps de travail entre les 3 sites Natura 2000 Rhodaniens est de :

- 60% pour le site « Rhône Aval »
- 20% pour le site « Petit Rhône »
- 20% pour le site « Marais de l'Île Vieille et alentours »

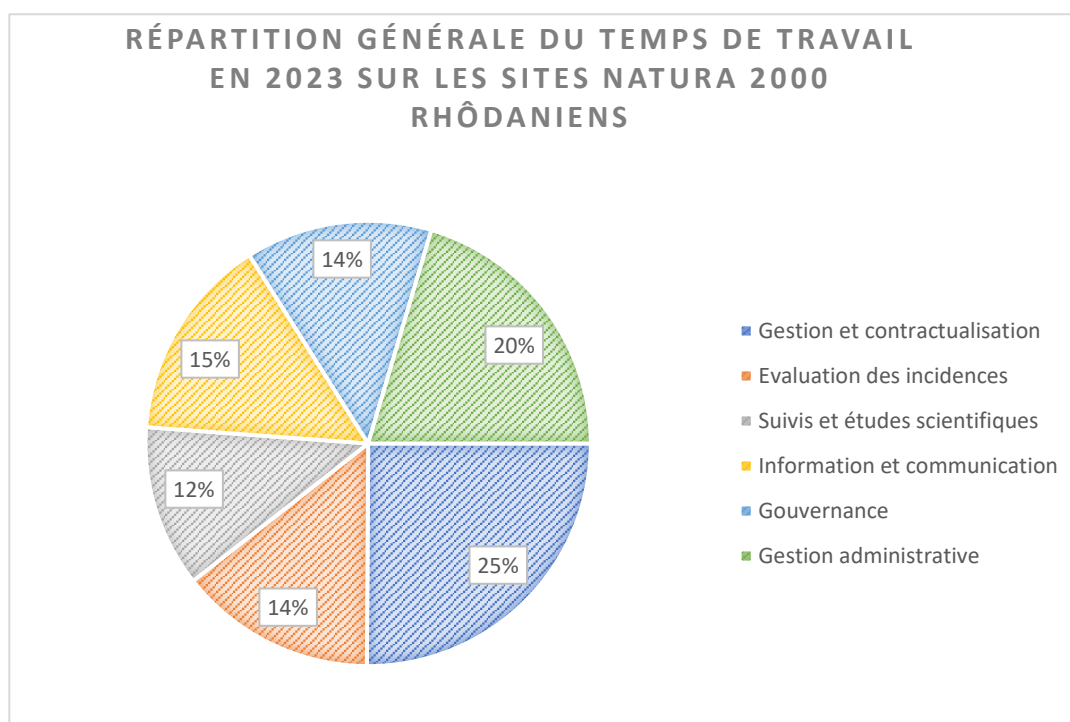
Le temps de travail dédié à l'animation du site « Petit Rhône » a été très légèrement supérieure en 2023 (24%).



La **gestion des habitats et des espèces d'intérêts communautaire et la contractualisation** représente la mission la plus importante pour cette année 2023 pour les trois sites Rhodaniens (25% du temps de travail), suivie de la **gestion administrative et financière** (20%) et des missions **d'informations, sensibilisation et communication** (15%).

La **gouvernance** et la **gestion des évaluations des incidences** représentent 14% du temps de travail.

La mission la moins représentée sont **les suivis et études scientifiques** en 2023 (12%).



II. Gestion des habitats et des espèces

1. Animation des contrats Natura 2000

L'assistance technique à la signature des contrats Natura 2000 prend en compte l'ensemble des étapes depuis le démarchage des bénéficiaires potentiels jusqu'à la demande de paiement :

- Sensibilisation sur les objectifs de conservation du site et information sur les contrats Natura 2000. Cette étape consiste à recevoir individuellement les contractants potentiels en rendez-vous afin de leur expliquer le dispositif Natura 2000 ainsi que le fonctionnement des contrats Natura 2000.
- Préparation des contrats. Une nouvelle fois, plusieurs rencontres sont nécessaires avec les propriétaires afin de poursuivre l'explication de la démarche des contrats Natura 2000 mais également pour les accompagner dans le montage de leur dossier. Un diagnostic de terrain est réalisé en amont de chaque dossier. Ces diagnostics permettent à l'animateur d'élaborer les cahiers des charges annexés aux contrats.
- Maîtrise d'œuvre des contrats
- Le suivi des contrats se poursuit avec l'animateur jusqu'au paiement des dépenses. Le conseil continue également durant les 5 années du contrat.

Sur l'année 2023, un contrat Natura 2000 est en cours (initié en 2023) et un projet de contrat est en réflexion pour l'année 2024 pour les sites « Rhône Aval » et « Marais de l'Île Vieille ».

Le périmètre actuel du site « Petit Rhône » ne concerne que le lit mineur du fleuve et limite fortement les possibilités de contractualisation. Il n'y a donc aucun contrat en projet actuellement sur ce site Natura 2000.

a. Contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve de l'Île Vieille

La ripisylve de l'Île Vieille a fortement régressé entre les années 1965 et 2018 au profit de l'agriculture puis de l'exploitation des granulats, essentiellement sur le secteur Ouest.

Ainsi, un contrat Natura 2000 a été initié en 2021 dans l'objectif du développement d'une ripisylve le long de la rive gauche du Vieux Rhône, par plantation et par libre évolution de la végétation. La mise en œuvre de ce projet va permettre de renforcer la Trame Verte sur l'ENS de l'Île Vieille et sera favorable à une grande diversité d'espèces qui utilisent la ripisylve comme voie de déplacement, de repos, d'alimentation, et/ou de reproduction. Le développement d'un boisement le long du chemin de halage permettra aussi à moyen terme de créer une barrière physique qui pourra prévenir les pénétrations dans le site avec des engins motorisés comme cela est fréquemment constaté actuellement. Dès lors, le site gagnera en calme et en

attractivité pour la faune, et les problématiques de déchets sauvages seront considérablement atténuées.

Le projet de restauration et préservation de la ripisylve de l'Île Vieille se déroule en trois temps :

- La libre évolution de la ripisylve sur les secteurs sur lesquels une régénération est déjà observée sur une largeur d'environ 2 mètres (secteurs des vergers et de la ripisylve au sud du lac des sternes) – *cette action n'est pas concernée par le contrat Natura 2000*
- La réalisation de plantation le long du chemin de halage, sur les secteurs sur lesquels aucune régénération spontanée n'est constatée.
- La pose de 3 nichoirs favorables aux espèces cavernicoles et plus particulièrement au Rollier d'Europe.



Figure 2 : Contrat Natura 2000 ripisylve à l'Île Vieille

Plantation de la ripisylve le long du chemin de halage

Les travaux de plantation ont été réalisés en février 2021 par l'entreprise « Terra Max ». Ils ont été financés dans le cadre d'un **contrat Natura 2000** (Financement Etat et FEADER) et grâce à une **subvention en nature du Département de Vaucluse** consistant en la fourniture des plants, dans le cadre du dispositif 20 000 arbres en Vaucluse. Environ **2 827 arbres** ont été plantés le long du chemin de halage, sur environ 870 mètres linéaires, sur 3 rangées avec une alternance d'arbres de haut jet, d'arbres de moyen jet et d'arbustes buissonnants permettant de créer une haie diversifiée remplissant pleinement ses fonctions de corridor boisé.

Les essences plantées correspondent à celles préconisées dans le DOCOB « Rhône Aval ». Elles sont adaptées au contexte pédoclimatique du site et de trouvent spontanément dans les boisements rivulaires méditerranéens.

L'entretien des plants, l'arrosage estival et l'entretien de la végétation autour des plants a été prévu pour deux années, 2022 et 2023, ainsi que la replantation en 2022 de 10 % de plants

supplémentaires, financés par le Département du Vaucluse dans le cadre de l'opération « 20 000 arbres en Vaucluse ». Ainsi, 215 plants ont été replantés en début d'année 2022. La mortalité constatée en fin d'année 2021 est relativement faible (5 % de perte environ fin décembre 2021).

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'arbres plantés en 2021 et 2022 par essence :

	Essences	Nombre de plants hiver 2021	Nombre plants hiver 2022
Haut jet	Peuplier blanc (GDF)	109	10
	Frêne angustifolia (GDF)	109	9
	Saule blanc (GDF)	109	9
	Chêne pédonculé - blanc (GDF)	109	9
Moyen jet	Sureau noir (CT 3L)	218	18
	Erable champêtre (GDF)	218	18
Arbustes	Cornouiller sanguin (CT 3L)	580	48
	Fusain d'Europe (CT 3L)	580	47
	Troène commun (CT 3L)	580	47
	Total	2612	215

Tableau 2 : Essences plantées en 2021 et 2022 dans le cadre du contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylves de l'Île Vieille

Un problème d'arrosage est tout de même survenu au cours de l'été 2022 : les buses du système de goutte-à-goutte se sont bouchées sur un petit linéaire, et des arbres ont ainsi fortement manqué d'irrigation. La replantation de quelques arbres supplémentaires est donc prévue début 2024, à la charge de l'entreprise.

b. Projet de contrat d'entretien des milieux ouverts à l'Île Vieille

Lors de la réhabilitation de la carrière de l'Île Vieille, en 2016, les milieux ouverts ont été ensemencés (mélange luzerne et graminée).

Un pâturage extensif a été mis en place en 2017, d'abord ovins/caprins pendant 3 ans puis bovins depuis 2020. Après 7 années de pâturage extensif, il est aujourd'hui nécessaire d'intervenir mécaniquement sur les refus qui se densifient d'année en année, de manière à maintenir un milieu ouvert et diversifié.

Un projet de contrat Natura 2000 d'entretien des milieux ouverts est donc à l'étude pour 2024. Ce contrat Natura 2000 permettrait la réalisation d'une fauche mécanique des refus de pâturage qui viendrait compléter la gestion pastorale déjà instaurée sur le site.

Cette action s'inscrit dans le plan de gestion de l'ENS de l'Île Vieille (action n°OC1.12. « Fauche des refus ») et vient en complément du contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve du site.

c. Prise de contact avec des signataires potentiels

L'animatrice rencontre chaque année plusieurs partenaires et communes pour leur présenter le réseau Natura 2000 et les outils associés, dont les contrats Natura 2000.

En 2023, l'animatrice a échangé sur ces sujets avec un particulier situé aux Saintes-Maries-de-la-Mer ainsi qu'avec la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de Donzère Mondragon (OFB).

2. Animation de la charte Natura 2000

Une Charte Natura 2000 a été signée en 2022 par un agriculteur situé sur la commune de Roquemaure. Aucun projet de Charte Natura 2000 n'a été initié en 2023.

3. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers ou réglementaires

a. Participation à la mise en œuvre du plan de gestion sur le marais de l'Île Vieille :



A la croisée du Vieux Rhône de Donzère-Mondragon et du canal du même nom, formé d'un tronçon du Rhône court-circuité, le secteur de l'Île vieille est connu de longue date pour abriter de multiples enjeux biologiques.

Le site de l'Île Vieille bénéficie depuis 2020 d'un plan de gestion, financé dans le cadre du Plan Rhône, géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce plan de gestion répond aux objectifs des DOCOB des sites Natura 2000 « Rhône Aval » et « Marais de l'Île Vieille et alentours » et prévoit notamment la restauration des marges alluviales du vieux Rhône, d'une île, et l'aménagement du site pour sa valorisation pédagogique.

L'année 2023 a marqué la quatrième année de mise en œuvre de ce plan de gestion.

L'animatrice a participé à cette mise en œuvre au travers des actions suivantes :



Figure 3: Périmètre du Plan de gestion de l'Île Vieille (CEN PACA)

- Suivi de la mise en œuvre des actions du Plan de Gestion s’inscrivant dans les objectifs de conservation du DOCOB du site, notamment :
 - Diverses réunions sur les avancements des actions du Plan de Gestion, en lien avec le CEN PACA, la mairie de Mondragon, et la CCRLP ;
 - Participation au Comité de Gestion du site
 - Participation à la rédaction du rapport annuel d’activité (rédaction des parties « Natura 2000 »

- Mise en œuvre de l’action OC2.31 « Sécurisation des lignes haute tension qui traversent le site »

Le site de l’Ile Vieille est traversé par deux lignes électriques haute tension. Ces installations peuvent entraîner des risques de mortalités pour l’avifaune par électrocution et/ou par collision. Des travaux héliportés ont été réalisés par RTE (Le Réseau de Transport de l’Electricité) en novembre 2023 afin d’équiper ces lignes de près de 80 « balises avifaune », sphère en aluminium bicolores et photoluminescentes.

Vaucluse Matin
Lundi 27 novembre 2023

Actu locale Bollène - Pays d'

Mondragon

RTE installe des balises pour protéger les oiseaux au cœur du site Natura 2000

Cette opération de pose de balises "avifaunes", menée en relation avec le Parc Naturel Régional de Camargue, animateur du site Natura 2000, vise à protéger les espèces qui nichent ou séjournent dans l'Espace Naturel Sensible de l'île Vieille

Des équipes spécialisées de RTE ont installé, les 20 et 21 novembre, des balises pour la protection des oiseaux sur une ligne électrique qui traverse l'Espace Naturel Sensible de l'île Vieille, classé site Natura 2000.

Cette opération vise à protéger Hérons pourpres et Blongios nains

Cette opération de pose de balises "avifaunes", menée en relation avec le Parc Naturel Régional de Camargue, animateur du site Natura 2000, couvre 2,5 km de lignes électriques très haute tension. Elle vise à protéger les espèces qui nichent ou séjournent dans l'Espace Naturel Sensible de l'île Vieille, notamment à protéger le Héron pourpre et le Blongios nain. En effet, le site constitue un carrefour migratoire pour de nombreuses espèces d'oiseaux tels que le Héron pourpre et le Blongios nain.

Formées de deux demi-sphères en aluminium et donc très légères, ces balises permettent d'équiper les câbles électriques dans tous types de secteurs et



La pose de ces balises sur 2,5 km est effectuée par des équipes spécialisées de RTE. Ces « lignards » réalisent les travaux depuis une nacelle suspendue à un hélicoptère en vol stationnaire alors que la ligne électrique à 225 000 volts est sous-tension. Photo @RTE Kuit

sont en particulier compatibles avec la neige et le givre. De formes sphériques et bicolores, elles sont aussi photoluminescentes, moyen de prévention très efficace contre les risques de collisions des oiseaux avec les câbles, en particulier à la tombée de la nuit. Si les lignes électriques sont loin d'être la seule cause de mortalité des oiseaux, elles peuvent toucher les espèces à grande envergure. Avec ces balises, les risques de collision seront diminués.

La pose de ces balises sur 2,5 km est effectuée par des équipes spécialisées de RTE. Ces « lignards » réalisent les travaux depuis une nacelle suspendue à un hélicoptère en vol stationnaire alors même que la ligne électrique à 225 000 volts est sous-tension.

Au total, plus de 80 nouvelles balises ont été posées sur le réseau électrique. Avec 90 % de ces installations situées en zone naturelle et agricole, RTE veille à l'intégration de ses ouvrages dans l'environnement. En région Provence-Alpes Côte d'Azur, 375 km de lignes électriques aériennes intègrent des équipements avifaunes grâce à une étroite collaboration avec les acteurs locaux de l'environnement comme les associations et les gestionnaires d'espaces naturels. La commune de Mondragon est très heureuse de la concrétisation de ce partenariat avec RTE, l'installation de ces balises sur la ligne très haute tension traversant l'Espace Naturel Sensible.

● Pascal Thurlet



Figure 4 : Sécurisation des lignes haute tension à l'île Vieille (©RTE)

Figure 5 : Article de presse publié dans "Vaucluse Matin" concernant la sécurisation des lignes haute tension à l'île Vieille

La mise en œuvre du plan de gestion de l'Île Vieille nécessite chaque année de nombreuses rencontres avec la communauté de communes Rhône Lez Provence (CCRLP), la commune de Mondragon et le CEN PACA, ainsi qu'avec les partenaires liés au projet (association de pêche, de chasse, OFB, CNR ...). Il permet de remplir l'objectif de gestion GHE2 du DOCOB du site « Marais de l'Île Vieille et alentour » : **Etablir un plan de gestion pour la réhabilitation écologique des plans d'eau de l'Île Vieille (priorité 1).**

Le plan de gestion ne s'attache pas uniquement à la préservation de l'avifaune mais également des habitats et espèces d'intérêt communautaires désignés au titre de la Directive « Habitat ». Il permet donc également de remplir les objectifs de gestion du site « Rhône Aval ».

Ainsi, ce dossier nécessite un important investissement de la part de l'animatrice (réunions de travail, sensibilisation des élus de la commune et de la communauté de communes, rédaction du projet, réalisation de contrat Natura 2000, participation à la réalisation des actions du plan de gestion, etc.).

b. Animation du PLA Triton crêté et suivi de la mare de Trinquetaille (Arles)

Le Triton crêté est une espèce d'amphibien présente en Europe et dans certaines parties de l'Asie. Depuis les années 1940, un déclin de ses populations a été observé dans la majeure partie de l'Europe en raison de la dégradation de ses habitats. Le Triton crêté est aujourd'hui une espèce protégée à l'échelle nationale et européenne.



En France, l'espèce occupe essentiellement les deux tiers nord du territoire. Dans le sud du pays, il n'est connu avec certitude que dans la vallée du Rhône où il est présent sous forme de populations souvent isolées et relictuelles. Le long du site Natura 2000 « Rhône Aval », des observations ponctuelles avaient été réalisées sur différentes localités dans les années 2000-2005. Désormais, on le retrouve en une unique population située à Arles dans le quartier de Trinquetaille (la seule du département, et une des deux seules de la région PACA). En effet, deux études réalisées en 2017 et 2019 par le PNR de Camargue et le CEN PACA n'avaient pas permis de retrouver l'espèce sur ces sites dits « historiques ».

Plusieurs réunions de travail et d'échanges ont été organisées avec les partenaires du Comité de suivi du Plan Local d'Action Triton Crêté en Basse vallée du Rhône en 2023 (mairie d'Arles, ACCM, Tour du Valat, DDTM13, DREAL...), notamment afin d'organiser la gestion future de la zone humide.

Un chantier d'entretien de la mare a été réalisé par des agents du Parc de Camargue à l'automne 2023 dans l'objectif de recréer les conditions optimales pour une mise en eau de la mare dans le cas d'une pluviométrie suffisante à l'automne/hiver. Des chantiers de ce type ont déjà été réalisés en 2019 et 2021.

Cette mare étant temporaire, elle connaît des assecs estivaux de plus en plus prolongés et se remplit donc plus difficilement à l'automne.

De plus, une mise en eau artificielle de la mare est également prévue début 2024, avec le Centre de Secours d'Arles. Cette mise en eau devrait permettre la réalisation d'un suivi de population, dans l'attente de travaux de restauration plus conséquents.

Enfin, le pôle « Recherche et Développement » du bureau d'étude Naturalia porte une étude de faisabilité pour le projet « Translocation conservatoire d'un amphibien rare et menacé en région Sud PACA. Elevage ex situ – déplacement – initiation et gestion d'un réseau de mares favorables au Triton crêté », ce qui a nécessité beaucoup d'échanges avec l'animatrice Natura 2000.

Les informations sur le suivi de la population sont disponibles ici en III.1.b. : Le Triton crêté en basse vallée du Rhône

c. Gestion de l'*Alternanthera philoxeroides* sur le Rhône Aval et le Petit Rhône et animation du réseau de partenaires

L'herbe à alligator (*Alternanthera philoxeroides*) est une espèce végétale exotique et envahissante. Elle figure sur la liste des espèces réglementées jugées préoccupantes pour l'Union Européenne (Règlement UE 1143/2014) et en priorité 1 d'actions de gestion dans la stratégie relative aux espèces végétales exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La détection précoce de l'espèce et son éradication sont donc des actions prioritaires.



Figure 6 : Herbe à alligator (©L. Schaeffer, PNRC)

La plante a été observée en région PACA pour la première fois en 2013 sur l'Ouvèze dans le département du Vaucluse, en 2016 sur le Petit-Rhône et en 2019 sur le Grand-Rhône (département des Bouches-du-Rhône).

Le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles (CBN Med) bénéficiait jusqu'en 2022 d'une subvention d'animation territoriale pour la lutte contre l'Herbe à Alligator, octroyée par la DREAL. Le travail du CBNmed a permis de fédérer un réseau d'acteurs autour du suivi et de la lutte contre l'Herbe à Alligator au travers plusieurs missions :

- Réalisation d'une campagne annuelle de prospection
- Rédaction d'un rapport annuel d'état des lieux
- Conseils et aide aux collectivités pour la gestion
- Formation sur l'espèce

Malheureusement le CBNMed a perdu cette subvention à la suite du changement de classement de l'espèce en PACA, qui est passée de « émergente » (faiblement représentée) à « majeure ». Suite à ce changement la dynamique territoriale s'est essouffée en 2023 et devra être relancée en 2024.

Cependant, l'animatrice a échangé à plusieurs reprises avec le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP), la CNR et le CBN Med dans le cadre de la gestion de l'Herbe à alligator sur le Petit et le Grand Rhône.

- Gestion des stations d'*Alternanthera philoxeroides* à l'embouchure du Petit Rhône :

En 2023, 6 aires de présence de l'espèce sur le Petit Rhône sont connues (Figure 7)

Deux de ces aires de présence sont connues depuis quelques années :

- **L'aire de présence dite « du Tiki »**, au sud du port de l'Amarée en rive gauche du Rhône sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer. Cette station a été découverte en 2019 par le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles et par l'animatrice Natura 2000. Cette aire de présence a bénéficié de travaux de gestion en 2022 et en 2023 financés par la DREAL PACA.
- L'aire de présence « Brasinvert-Le Reculat » découverte en 2021 sur le site du Conservatoire du Littoral. Cette aire de présence a bénéficié en 2022 d'un état des lieux précis dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion du site par le Conservatoire du Littoral.

3 aires de présence ont été découvertes en 2022 :

- Une aire de présence d'environ 100m² et 10 % de recouvrement située sur la rive gauche au sud-est du Mas d'Icard (commune des Saintes-Maries-de-la-Mer), dite « station RG Icard »
- Une aire de présence sur le site du Conservatoire du Littoral « Rives du Petit Rhône ». Cette aire de présence n'a pas pu être intégralement prospectée, et a été estimée par photo-interprétation à 1,7ha. Les photos de la pose du panneau du Conservatoire en 2020 sur le secteur permettent d'attester que l'herbe à alligator n'était pas présente sur cette zone en 2020, cela atteste de la vitesse de propagation de cette espèce.
- Un unique individu a été observé sur la rive droite du Petit Rhône sur le site du Conservatoire du Littoral « Brasinvert » (dite « station du méandre »).

Une aire de présence a été redécouverte par un botaniste indépendant en 2023 :

- Aire de présence située en rive droite du Petit Rhône, proximité du mas d'Icard (dite station RD Icard).



Présence connue de l'Herbe à Alligator sur le Petit Rhône - 2023



Figure 7: Présence connue de l'Herbe à Alligator sur le Petit Rhône en 2023

Gestion de la station du Tiki :

Cette station, d'une surface de 800 m² en mosaïque et environ 400m² effectif, se situe au sein du site Natura 2000 FR9310019 (Zone de Protection Spéciale) « Camargue » et à proximité (entre 25 et 70 mètres) du site Natura 2000 FR9101405 (Zone Spéciale de Conservation) « Le Petit Rhône ». Il est donc impossible de bénéficier d'un contrat Natura 2000 pour réaliser une opération de gestion sur cette station.

Une demande de financement a donc été déposée auprès de la DREAL PACA et aura permis la réalisation de travaux de gestion en août 2022 et 2023 par la société « Agir Écologique ».



Figure 8 : Station d'Herbe à alligator du Tiki (Agir écologique, 2022)

Gestion 2022 :

Environ **1 tonne d'herbe à alligator**, arrachée manuellement, a été traitée et évacuée vers un centre de compostage spécialisé dans le traitement par compostage des rémanents (notamment d'EVEE) fin août 2022. Cette opération a mobilisé **10 journées hommes** (AGIR écologique, 2022). Néanmoins, les résultats de cette opération d'arrachage manuel n'ont pas été jugé satisfaisant au regard des conditions d'intervention (zone humide marécageuse, sans engin mécanique, présence de joncs maritimes...) et des caractéristiques biologiques de l'espèce (tige cassante, reprise à partir des systèmes racinaires...). Il a donc été décidé de modifier le protocole en 2023 (voir rapport d'activité 2022 pour plus d'information).

Gestion 2023 :

Au regard de l'opération d'arrachage jugée non satisfaisante et des premiers résultats de la reprise de la station l'année suivante, il a été convenu de ne pas renouveler l'opération d'arrachage manuel, et de tester d'autres modes de gestion.

Deux types d'intervention ont été envisagés :

- Choc électrothermique (RootWave société KERSTEN). Ce procédé n'a pas été retenu au regard de son coût et de la présence d'eau sur la station à traiter ;
- Désherbeur à eau chaude. Ce dispositif permet d'asperger une zone précise avec des micro-gouttelettes d'eau à une température d'environ 120°C. Cette température fait donc coaguler l'eau présente dans la plante, empêchant la photosynthèse et brûlant les racines. **C'est ce dispositif qui a été retenu.**

L'objectif de cette nouvelle opération n'est pas de gérer l'intégralité de la station mais bien de tester une nouvelle méthode de gestion, qui pourra potentiellement être réutilisée par la suite sur d'autres aires de présence ou d'autres espèces.

Une section de 90m² environ a donc fait l'objet d'un désherbage à eau chaude.

Malheureusement, l'expérimentation n'a pas été aussi satisfaisante qu'envisagée : les parties aériennes de la plante ont été nettement brûlées, mais la méthode n'est pas assez efficace sur les systèmes racinaires. Cette nouvelle méthode de gestion aura toutefois permis d'affaiblir la station et de tester un nouvel outil de gestion qui pourrait être plus performant sur d'autres aires de présence et sur d'autres espèces.



Figure 10 : Gestion de l'Herbe à alligator au désherbeur à eau chaude (©V. Lara, Agir Écologique)



Figure 9 : Dispersion des micro-gouttelettes (©P. Auda, Agir Écologique)

a. Participation à d'autres projets de territoire

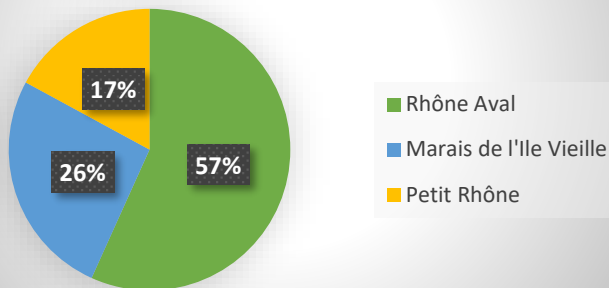
L'animatrice participe à des réunions ou projets sur le territoire, en lien avec les enjeux des sites Natura 2000 Rhodaniens :

- Comité directeur de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de Donzère Mondragon (animé par l'OFB) ;
- Participation au projet Rest'Chir'Eau (*Étude de caractérisation de la fonctionnalité des milieux humides et d'évaluation des enjeux de restauration de la Trame Turquoise de l'ancien Bras de Fer du Rhône par l'étude de l'activité des chauves-souris*) porté par la Tour du Valat ;
- Participation à l'élaboration du « Plan National d'Actions en faveur des ripisylves du Rhône et de l'Épipactis du Castor » ;
- Inauguration de la passe à poissons à la confluence de l'Ouvèze (CNR) ;
- Suivi du projet « Viarhônga et espaces naturels » porté par la Fédération des CEN ;
- Suivi de l'étude hydrau-écologique de la lône du Bois François à Port-Saint-Louis-du-Rhône portée par la commune ;
- Participation aux actions de gestion entreprises par le Parc de Camargue sur les terrains du Conservatoire du Littoral des Theys de Roustan (dont COPIL des Plans de Gestion des Theys de l'embouchure du Rhône) ;
- Réunion avec la carrière Lampourdier à Orange pour la mise en œuvre d'actions favorables à la biodiversité sur leur secteur ;
- Échanges avec la mairie d'Avignon pour la création d'un « parc » sur l'île de la Barthelasse ;
- Réunion sur le Plan Départemental de Gestion Piscicole du Gard ;
- Réunion du groupe de travail « Anguilles » de la Fédération des PNR ;

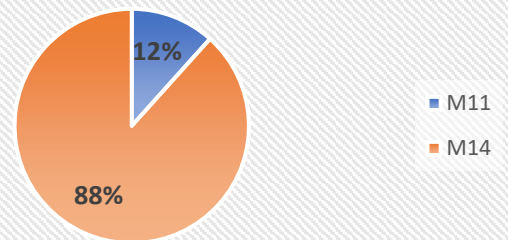
- Réunions du Plan Régional d'Actions Chiroptères
- Réunion du SYMADREM sur la stratégie Littorale en Camargue ;
- Participation à diverses réunions et projet dans le cadre du Plan Rhône et de l'animation territoriale des Zones Humides (stratégie Espèces Exotiques Envahissantes, comité des gestionnaires,...).

4. Synthèse « gestion des habitats et des espèces »

Répartition du temps de travail dédié à la "gestion des habitats et des espèces" pour les sites Natura 2000 Rhodaniens



Répartition du temps de travail par code action pour la "gestion des habitats et des espèces"



III. Évaluation des incidences

1. Conseil sur la réalisation d'évaluations d'incidences Natura 2000

L'animatrice des sites Natura 2000 Rhodaniens accompagne les porteurs de projet dans la réalisation des dossiers d'évaluations des incidences Natura 2000 au travers de « porter à connaissance » selon les enjeux des sites. L'animatrice est donc amenée à réaliser les missions suivantes : lecture des documents, participation aux réunions techniques, rédaction d'avis technique, porter à connaissance, accompagnement des porteurs de projets, échanges avec les services de l'Etat...

En 2023, l'animatrice a passé du temps sur les 20 projets suivants :

Site Natura 2000	Projet	Maitre d'ouvrage	Localisation
Rhône Aval	Travaux de confortement de la fondation du mur guideau aval rive droite de l'usine de Bollène	CNR	Bollène
	Travaux de confortement des digues du Grand Rhône à l'embouchure	SYMADREM	Salin de Giraud, Port-Saint-Louis-du-Rhône
	Aménagement de la Viarhônga sur l'île de la Barthelasse (section S10)	Département du Vaucluse	Avignon
	Installation de poteaux électriques	RTE	Caderousse
	Projet de panneaux photovoltaïque	CNR	Montfaucon
	Installation de la fibre sur l'île de l'Oiselet – Avignon	XP Fibre	Avignon
	Démoustication	EID	Secteur Camargue
	Recherches archéologiques dans le Grand Rhône à Arles	Muséum d'Arles Antiques	Arles
	Projet de création d'un parcours canoë sur le Grand Rhône	Robinson canoë	Arles
	Centrale Osmotique	CNR	Port-Saint-Louis-du-Rhône
	Contournement Autoroutier d'Arles	DREAL PACA	Arles
	Projet de sécurisation de la flèche de la Gracieuse	GPMM	Port-Saint-Louis-du-Rhône

	Olympiade des Pompiers de Port-Saint-Louis-du-Rhône	Centre de secours de Port-Saint-Louis-du-Rhône	Port-Saint-Louis-du-Rhône
	Lot de chasse à Port-Saint-Louis-du-Rhône	ACM	Port-Saint-Louis-du-Rhône
	Projet de ligne THT en Camargue	RTE	Secteur Camargue
	Projet de renforcement des digues de la Barthelasse	Grand Avignon	Avignon
	Installation d'un sentier en platelage à Port-Saint-Louis-du-Rhône	Mairie de Port-Saint-Louis-du-Rhône	Port-Saint-Louis-du-Rhône
Marais de l'Île Vieille et alentours	Projet de parc photovoltaïque flottant sur le lac de Gagne-Pain	Pradier Carrière / CNR	Mondragon
Petit Rhône	Renforcement et décorsetage limité des digues du Petit Rhône	SYMADREM	Petit Rhône
	Travaux réfection des culées du pont de l'A54 sur le Petit Rhône	Autoroutes du Sud de la France	Petit Rhône

L'animatrice Natura 2000 réalise également une veille sur les projets du territoire pouvant être impactant pour les enjeux de conservation du site Natura 2000.

Elle participe également à diverses réunions et groupe de travail sur les évaluations d'incidences Natura 2000 et projets soumis à cette réglementation. En 2023 l'animatrice Natura 2000 a participé aux réunions suivantes :

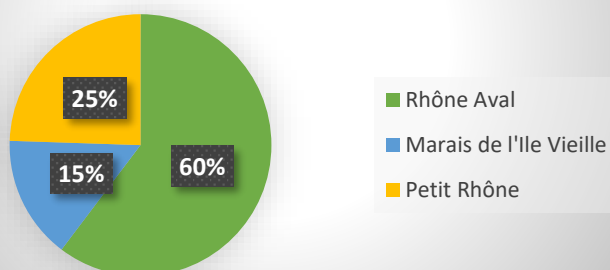
- Comité de suivi de la carrière Pradier à Mondragon
- Réunion d'échanges sur la refonte des listes locales des projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000 du Vaucluse (organisé par la DDT84)
- Comité de suivi des mesures compensatoires du projet de restauration des digues Beaucaire-Fourques (SYMADREM)

2. Conseil aux collectivités sur des documents d'urbanisme

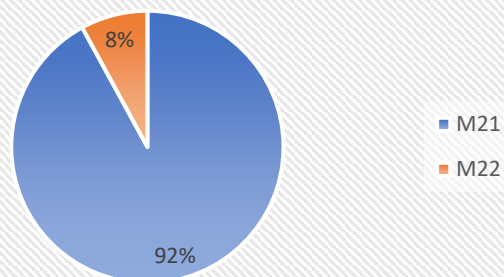
L'animatrice a réalisé des portés à connaissances auprès des communes et/ou services de l'Etat dans le cadre de la révision des Plans Locaux d'Urbanisme sur la communes de Mondragon, dans l'objectif d'améliorer la prise en compte des enjeux du site Natura 2000 (préconiser le classement en EBC des ripisylves, prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire...).

3. Synthèse « évaluations des incidences »

Répartition du temps de travail dédié aux "évaluations des incidences Natura 2000" pour les sites Natura 2000 Rhodaniens



Répartition du temps de travail par code action pour les "évaluations des incidences Natura 2000"



IV. Inventaires et suivis scientifiques

1. Études et suivis en régie

a. Suivis chiroptères

L'animatrice a pris en charge la coordination des **suivis des gîtes majeurs à Chiroptères**, dans le cadre du **Plan Régional d'Actions Chiroptères**, les gîtes concernés étant pour la plupart localisés à proximité du Grand Rhône ou du Petit Rhône. Ce suivi s'intègre dans l'action de **priorité 1 FAC02** (« *Réaliser des inventaires scientifiques pour les espèces et les habitats du site* »), d'autant plus que parmi les espèces de chiroptères recensées lors de l'élaboration du DOCOB Rhône Aval, 7 sont inscrites au sein de l'annexe II de la Directive « Habitats ».



L'animatrice a ainsi réalisé le suivi de **4 gîtes majeurs en 2023**. Les résultats de ces suivis sont transmis au Groupe Chiroptères de Provence (GCP), qui coordonne les suivis des gîtes majeurs à Chiroptères à l'échelle de la région.

En plus de ces prospections, les secteurs de l'île Vieille et de l'île de la Barthelasse bénéficient d'un suivi selon le protocole pédestre « **Vigie-chiro** » (MNHN).

Ce protocole nécessite deux passages par an, en début et en fin d'été. Les sons enregistrés pendant le suivi sont transmis au MNHN qui les analyse automatiquement grâce au logiciel Tadarida. Une vérification manuelle des résultats est toutefois nécessaire pour permettre une bonne interprétation des données.



Figure 11 : Grands Rhinolophes dans un gîte majeur au bord du Petit Rhône
©Maxime Hucbourg

Par ailleurs, l'animatrice a bénéficié en 2023 d'une formation par le GCP portant sur le dispositif « **SOS Chiro** » permettant d'apporter conseils à des particuliers connaissant des difficultés de cohabitation avec des chauves-souris. Plusieurs rencontres avec des particuliers ont été organisées dans ce cadre.

b. Le Triton crêté en basse vallée du Rhône



Le **Triton crêté** est une **espèce d'amphibien présente en Europe et dans certaines parties de l'Asie**. Depuis les années 1940, un déclin de ses populations a été observé dans la majeure partie de l'Europe en raison de la dégradation de ses habitats. Le Triton crêté est aujourd'hui une **espèce protégée à l'échelle nationale et européenne**.

En France, l'espèce occupe essentiellement les deux tiers nord du territoire. Dans le sud du pays, **il n'est connu avec certitude que dans la vallée du Rhône où il est présent sous forme de populations souvent isolées et relictuelles**. Le long du site Natura 2000 « Rhône Aval », des observations ponctuelles avaient été réalisées sur différentes localités dans les années 2000-2005. Désormais, on le retrouve en une **unique population située à Arles** (la seule du département, et une des deux seules de la région PACA). En effet, deux études réalisées en 2017 et 2019 par le PNR de Camargue et le CEN PACA n'avaient pas permis de retrouver l'espèce sur ces sites dits « historiques ».

En région Sud, il est classé en **danger critique d'extinction** dans la liste rouge régionale des amphibiens et des reptiles (2017).

La population de Triton crêté d'Arles est située sur une friche industrielle sur la commune d'Arles, dans le quartier de Trinquetaille. La taille de cette population avait été estimée par le CEN PACA à environ **2900 individus en 2014**. Deux nouvelles analyses des paramètres démographiques de la population ont pu être réalisées par Capture-Marquage-Recapture (CMR) en 2019 et 2020, estimant la population reproductrice de Triton crêtés à **250 individus en 2019** et à **484 individus en 2020**. Il est important de noter que **ces résultats ne permettent pas de conclure sur une réduction drastique de la population** : il est possible qu'un certain nombre d'individus ne se soit pas investis dans la reproduction en 2019 et 2020. En effet **le comptage de la population par CMR n'est possible qu'en période de reproduction**, lorsque les Tritons rejoignent la mare. Les sessions de CMR ont pour objectif d'estimer les paramètres démographiques de la population : effectif, survie, âge/sex ratio, etc.



Figure 12 : Prise photo du motif ventral d'un Triton crêté mâle pour identification (©L. Schaeffer)

Les très faibles pluviométries des années 2021, 2022 et 2023 n'ont malheureusement pas permis la réalisation de nouveaux suivis de la population par CMR.

Une demande de dérogation « espèce protégée » a été déposée en 2023 dans l'espoir de pouvoir réaliser ce suivi en 2024.

Pour plus d'informations sur le Triton crêté en basse vallée du Rhône : <https://pnr-camargue.n2000.fr/les-sites-du-parc/le-site-rhone-aval/la-vie-du-site/le-triton-crete-en-basse-vallee-du-rhone>

c. Suivi de l'Alternanthera philoxeroides

Voir « Gestion de l'Alternanthera philoxeroides sur le Rhône Aval et le Petit Rhône et animation du réseau de partenaires »

c

Le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles (CBN Med) bénéficiait jusqu'en 2022 d'une subvention d'animation territoriale pour la lutte contre l'Herbe à Alligator, octroyée par la DREAL. Le travail du CBNmed a permis de fédérer un réseau d'acteurs autour du suivi et de la lutte contre l'Herbe à Alligator. Une campagne annuelle de prospection était alors organisée par le CBN Med jusqu'en 2022.

Malheureusement le CBNMed a perdu cette subvention à la suite du changement de classement de l'espèce en PACA, qui est passée de « émergente » (faiblement représentée) à « majeure ». Ainsi, l'année 2022 marque la dernière année de campagne de prospection.

Ce travail pourra être relancé dans les années futures en fonction des moyens disponibles.

d. Suivi des macro-déchets



Dans le cadre du programme de surveillance de la Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM), le CEDRE (Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux) est chargé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) de la coordination du descripteur D10 « déchets marins ».

Il assure le pilotage scientifique du volet « **déchets sur le littoral et issus des bassins hydrographiques** » de ce descripteur. A ce titre, il est chargé d'animer un **réseau national de surveillance des macrodéchets marins** issus des bassins hydrographiques avec pour mission première de coordonner la gestion du recueil des données.

Figure 13 : Transect de la Palissade (suivi des macro déchets)

Le Parc de Camargue participe à ce recueil de données en assurant le suivi de deux transects sur son territoire :

- Transect de la plage du Grand Radeau, à Brasinvert, à l'embouchure du Petit Rhône (suivi depuis début 2020)
- Transect dit « de la Palissade » situé sur les digues du Grand Rhône en amont du domaine de la Palissade.

Ce suivi consiste en la réalisation d'un ramassage de tous les déchets sur un transect de 100 mètres 4 fois par an (à chaque début de saison). Les déchets sont ensuite caractérisés selon un

protocole défini à l'échelle européenne, dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (protocole DCSMM).

A terme, ces suivis menés à l'échelle européenne visent à identifier les sources générant le plus de déchets se retrouvant dans la nature afin de pouvoir agir sur ces filières via la mise en place de politiques nationales et réduire ainsi ces pollutions impactant les écosystèmes littoraux et marins. Ils participent également au maintien dans un bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (dunes, bancs sableux...).

a. Suivi de la Loutre d'Europe

La **Loutre d'Europe** bénéficie d'un Plan National d'Action animé par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM). En région PACA, le PNA Loutre est animé par la LPO PACA.



Figure 14 : Épreinte de Loutre d'Europe sur une embâcle à l'embouchure du Petit Rhône reconnaissable grâce au musc brillant ©Lucie Schaeffer

La participation à ce suivi s'intègre dans l'action de priorité 1 FAC02 (« Réaliser des inventaires scientifiques pour les espèces et les habitats du site »), la Loutre d'Europe étant inscrite au sein de l'annexe II de la Directive « Habitats ».

L'animatrice réalise les prospections deux fois par an pour le Petit Rhône, sur une « maille » de suivi située à l'embouchure du Petit Rhône. Les prospections consistent en la recherche d'épreinte de Loutre sur les embâcles le long des berges.

Une épreinte a ainsi été découverte sur la maille prospectée à l'embouchure du Petit Rhône (Saintes-Maries-de-la-Mer) en 2023, permettant d'attester la présence de la Loutre d'Europe sur le Petit Rhône.

b. Suivi de la Cistude d'Europe à Villeneuve Lez Avignon



Figure 15 : Cistude d'Europe (©A. Crestey)

La **Cistude d'Europe** apparaît à l'heure actuelle comme l'une des espèces de reptiles les plus menacées en Europe. En France, l'espèce est considérée en forte régression ayant disparu de plusieurs régions. Les populations de Cistude d'Europe du delta de Camargue sont actuellement suivies et bien connues. Cependant, ce n'est pas le cas pour celles situées sur le Grand Rhône dont la connaissance est, à dire d'expert, très mauvaise. Par ailleurs, lors de l'élaboration du DOCOB du site Natura 2000 « Rhône Aval », aucun suivi n'avait été réalisé pour cette espèce pour des raisons techniques. Dès lors, le niveau d'enjeu de conservation de la Cistude sur ce site n'a pas pu être évalué. C'est pourquoi, la mise en place de suivis spécifiques pour la Cistude est préconisée dans le DOCOB du site « Rhône Aval ».

En 2013, le CEN PACA a confirmé la présence de la Cistude sur le contre-canal de la Laune (2 individus), situé en rive droite du Rhône à Villeneuve Lez Avignon.

Une étude menée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Languedoc Roussillon (CEN LR) et financée par la convention d'animation du site « Rhône Aval » en 2018 a été réalisée pour connaître la taille de la population.

Malheureusement cette étude a révélé la présence d'une population manifestement non viable de Cistude (5 individus) puisque seuls des individus adultes ont été contactés. Cependant un suivi visuel annuel de l'espèce est maintenu sur ce secteur.

En 2023, deux Cistudes d'Europe et 1 Emyde Lépreuse ont été observées.

c. Réunions et suivis ponctuels :

- Participation aux suivis ornithologiques de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de Donzère Mondragon
- Echantillonnage d'ADN environnemental dans le cadre d'un projet de suivi de la présence du Crabe bleu (espèce exotique envahissante) avec le CNRS à l'embouchure du Petit Rhône
- Participation aux prospections de terrain avec le CBN Massif Central dans le cadre de l'élaboration du Plan National d'Actions en faveur des ripisylves du Rhône et de l'Epipactis du Castor
- Comité Technique du projet « COLAGANG » (Étude de la Connectivité écologique intra-LAGunaire : suivis des déplacements des ANGuilles européennes produites par deux vassins versants de l'étang du Vaccarès (porté par l'Office Français de la Biodiversité et la Tour du Valat).
- Échanges/réunions avec différents partenaires sur les missions de suivis réalisées.

2. Études et suivis sous-traités

La convention d'animation 2023/2024 des sites Natura 2000 Rhodaniens ne prévoit aucune étude sous traitée sur cette période, par manque de moyens financiers.

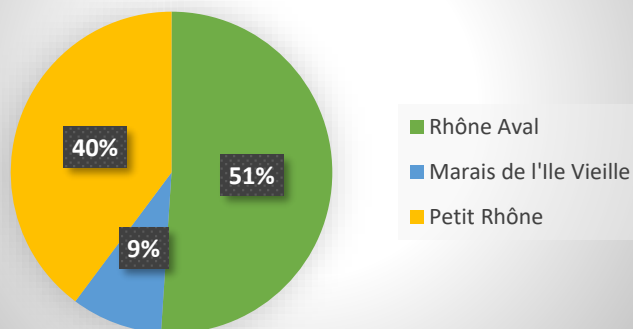
Cependant la réunion de restitution de l'étude « Inventaire et cartographie des chiroptères sur des secteurs à enjeux du site Natura 2000 « Rhône Aval » » s'est tenu en janvier 2023.

3. Base de données et bancarisation dans Silene

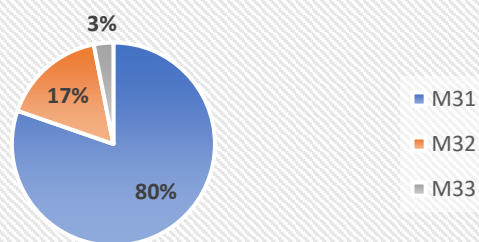
- Bancarisation des données sur le système d'information territorial interparcs « Géonature » (reversé à SILENE)
- Gestion de la photothèque

4. Synthèse « Inventaires et suivis scientifiques »

Répartition du temps de travail dédié aux "inventaires et suivis scientifiques" pour les sites Natura 2000 Rhodaniens



Répartition du temps de travail par code action pour les "inventaires et suivis scientifiques"



V. Information, communication, sensibilisation

1. Création d'outils de communication

Aucun outil de communication physique n'a été réalisé en 2023.

Cependant la réalisation d'une plaquette de présentation des sites Natura 2000 Rhodaniens est en projet pour 2024. Plusieurs réunions d'équipe sur ce sujet ont donc été réalisées en 2023.

2. Communication via les médias

- Le site internet des sites Natura 2000 animés par le Parc naturel régional de Camargue a connu une refonte en fin d'année 2023. Cette refonte a permis de moderniser et mettre en valeur le site internet. Il a cependant été nécessaire de remettre à jour le contenu.

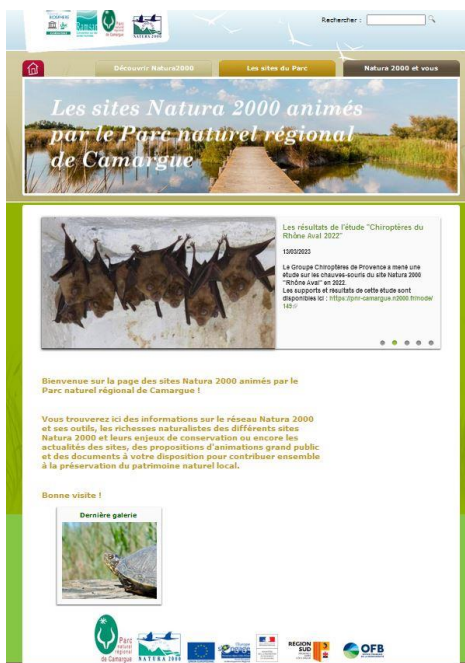


Figure 16 : Page d'accueil de l'ancien site internet

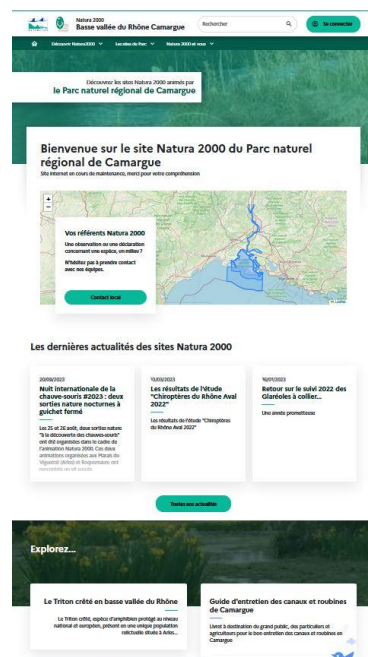


Figure 17 : Page d'accueil du nouveau site internet

Plusieurs articles sur des thématiques importantes de l'animation des sites Natura 2000 Rhodaniens ont ainsi été rédigés : article sur le Triton crêté en basse vallée du Rhône, sur la gestion de l'Herbe à alligator, etc.

- Rédaction de post Facebook pour la page du Parc naturel régional de Camargue
- Rédaction d'un communiqué de presse pour l'action de sécurisation des lignes haute tension qui traversent le site de l'Île Vieille



Expérimentation de gestion de l'Herbe à Alligator à l'embouchure du Petit Rhône

Par Lucie Schaeffer, Parc naturel régional de Camargue

L'Herbe à Alligator (*Alternanthera philoxeroides*) est une espèce végétale exotique envahissante observée sur le Rhône depuis 2016. Depuis son apparition, un réseau de partenaires s'est construit et travaille ensemble sur le suivi et la gestion de l'espèce (Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles, CNR, Grand Avignon, PNR de Camargue...).

Le Parc de Camargue et l'entreprise Agir Écologique ont réalisé à l'été 2023 une expérimentation de gestion d'une station d'Herbe à Alligator située à l'embouchure du Petit Rhône au **désherbeur à eau chaude**. Ces travaux font suite à l'impossibilité d'intervenir mécaniquement ou manuellement sur la parcelle.

L'expérimentation n'a pas été aussi satisfaisante qu'envisagée mais a permis d'affaiblir la station et de tester un nouvel outil de gestion qui pourrait être plus performant sur d'autres aires de présence et sur d'autres espèces.

> [EN SAVOIR PLUS](#)

➤ Rédaction d'un article sur la gestion de l'Herbe à Alligator dans la lettre d'information du réseau d'acteurs des espaces naturels Rhône & Saône

➤ Participation à un podcast sur le Rhône (pas encore disponible à l'écoute)

Figure 18 : Actualité sur le Petit Rhône dans la lettre d'information du réseau d'acteurs des espaces naturels Rhône & Saône en décembre 2023

3. Communication auprès des scolaires

- Animation nature sur la biodiversité aquatique à l'Île Vieille à destination des scolaires lors des Fêtes de la nature de la commune de Mondragon
- Accompagnement d'une classe de Mondragon au Parc ornithologique de Pont de Gau (sortie axée sur les oiseaux de l'Île Vieille)



Figure 19 : Capture d'écran de l'intervention de l'animatrice Natura 2000 dans la vidéo "Jeunes reporters pour la biodiversité : l'odyssée de l'anguille, des côtes du Mexique au Rhône"

➤ Participation au projet « jeunes reporters pour la biodiversité : l'odyssée de l'anguille, des côtes du Mexique au Rhône » porté par CPIE Rhône Pays d'Arles et le lycée de Tarascon.

[Vidéo du projet disponible en cliquant sur ce lien](#)

➤ Intervention auprès d'étudiants en étude supérieur sur les EVEC

4. Réunions et événementiels

- Animation d'une balade commentée et d'une animation jeune public sur la biodiversité des bords du Rhône et les traces des Castors à Roquemaure avec l'association Cultur'Air ;
- Participation à un « éductour » pour les professionnels du tourisme organisé par l'Office du Tourisme du Grand Avignon sur la lône de Roquemaure, avec « canoë Vaucluse »
- Tenue d'un stand sur Natura 2000 et sur la biodiversité du secteur littoral sur la plage Napoléon dans le cadre des Olympiades des pompiers de Port-Saint-Louis-Du-Rhône



Figure 20 : Animation jeune public sur la biodiversité de bord de Rhône à Roquemaure

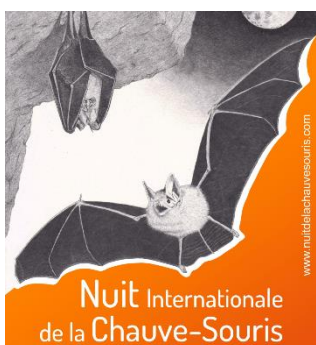


Figure 21 : Logo de la nuit internationale de la chauve-souris

- Animation de deux sorties Grand Public dans le cadre de la « **Nuit Internationale de la Chauve-Souris** » à Roquemaure et aux Marais du Vigueirat (à guichet fermé : 20^{aine} de participants par sorties).

« La nuit de la chauve-souris est l'occasion d'une promenade à la rencontre de ces mammifères nocturnes mal connus : présentation des espèces principales de Camargue et de basse vallée du Rhône, suivie d'une balade-observation à l'écoute des cris des chauves-souris partant en chasse à l'aide de détecteurs acoustiques. »



Figure 22 : Animations réalisées en 2023 pour la nuit internationale de la chauve-souris par l'animatrice

- Festival « Dans les bras du Rhône » : le festival « Dans les bras du Rhône » est un événement organisé annuellement à l'automne par le CPIE Rhône Pays d'Arles depuis 2017. Au travers de spectacles, conférences, rencontres, balades commentées, il incite à (re)découvrir le fleuve, et créer une « culture commune du Rhône ».

En 2023, l'animatrice Natura 2000 « sites Rhodaniens » a animé ou coanimé plusieurs balade commentée et conférence :

- Animation d'une balade commentée sur le projet de renforcement et décorsetage limité des digues du Petit Rhône « Et si on reculait les digues du Petit Rhône ? » avec le SYMADREM
- Coanimation d'une conférence « Le Rhône sous tous les angles » avec Jacques Blondel à la médiathèque de Roquemaure. La vidéo de la conférence est disponible au lien suivant : [Captation vidéo de la conférence "Le Rhône sous tous les angles"](#)
- Animation d'une balade commentée « A la découverte des marais de l'Île Vieille » avec le CEN PACA
- Coanimation d'une balade commentée en canoë entre Tarascon et Arles sur la thématique de la dernière descente du chaland Arles Rhône 3, avec le Musée Départemental Arles Antique et Robinson canoë



Figure 23 : Affiche de l'édition 2023 du festival "Dans les bras du Rhône"



Figure 24 :Coanimation de la conférence "Le Rhône sous tous les angles" avec Jacques Blondel

- Animation d'un stand lors de l'évènement « Inondation, Regard, Crue » sur la commémoration des inondations du Rhône de 2003, porté par le SYMADREAM

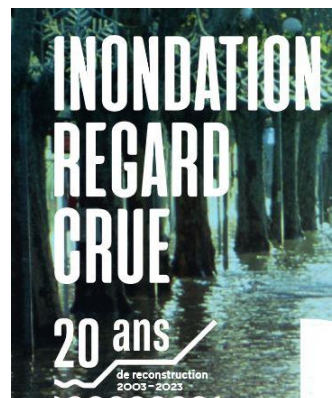
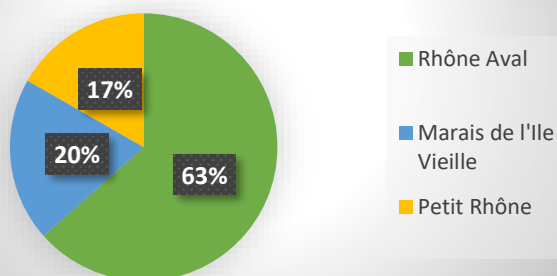


Figure 25 : Affiche de l'évènement "Inondation, Regard, Crue"

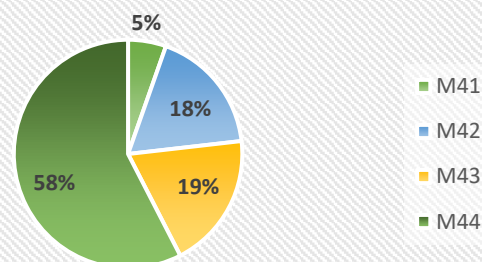
- Participations à plusieurs réunions du collectif « Éducation au Territoire » du Fleuve Rhône
- Participation au Comité Technique « éducation au territoire » du Parc naturel régional de Camargue
- Participation à une réflexion sur la création d'un dispositif « d'étude-action » sur la sensibilisation aux zones humides sur la lône de Tarascon/Arles avec le CPIE Rhône Pays d'Arles

5. Synthèse « Information, communication, sensibilisation »

Répartition du temps de travail dédié à "l'information, la communication et la sensibilisation" pour les sites Natura 2000 Rhodaniens



Répartition du temps de travail par code action pour les "inventaires et suivis scientifiques"



VI. Gouvernance du site et veille à la cohérence des politiques publiques sur le site

1. Organisation de la gouvernance du site

a. Organisation des Comité de Pilotages des sites et GT Natura 2000

Il n'y a pas eu de COPIL des sites Natura 2000 « Rhodaniens » en 2023. Plusieurs raisons expliquent ce choix :

- Mettre l'accent sur les réunions de concertation pour l'extension des périmètres des sites Natura 2000 Rhodaniens
- Le transfert de la compétence Natura 2000 des services de l'Etat à la Région au 1^{er} janvier 2023 à la suite de la loi 3DS a mis un flou sur la gouvernance du site pour cette année transitoire
- Manque de temps de l'animatrice
- Les COPILS 2024 seront particulièrement importants pour la gouvernance et l'animation du site (année de renouvellement de la convention d'animation), il y aura donc plus de sujets de discussions.

b. RCPA et bilan d'activités

Il n'y a pas eu de réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) en 2023. Une RCPA sera cependant nécessaire en 2024 dans le cadre du renouvellement de la convention d'animation.

Cependant une réunion et visite de terrain a été organisée avec la Région dans le cadre de la prise de compétence « Natura 2000 » de la Région pour les sites terrestres (loi 3DS).

➤ Rédaction du rapport d'activités 2022 :

Les rapports d'activités des sites Natura 2000 sont disponibles au lien suivant : <https://pnr-camargue.n2000.fr/natura-2000-et-vous/ressources-natura-2000/ressources-sites-rhodaniens>

2. Actualisation du DOCOB

Les sites Natura 2000 « Rhodaniens » sont tout trois concernés par un projet de modification ou extension de leurs périmètres.

Une réunion sur ces trois projets avec les services de l'Etat a été organisée en 2023. Ces projets ont également été présentés lors de la conférence des maires de la Réserve de Biosphère de Camargue en 2023.

Les étapes à venir pour finaliser les projets de modifications de périmètres sont les suivantes :

- Organisation d'une réunion de concertation pour les élus des communes et EPCI concernés par ces projets
- Consultation officielle des communes et EPCI par les services de la DREAL

Modification du périmètre du site Natura 2000 Rhône Aval :

La modification du périmètre du site Rhône Aval a été amorcée en 2017. Elle vise à :

- Corriger les imprécisions de l'ancien périmètre : périmètre plus précis en utilisant un fond cartographique plus récent.
- Ajouter des secteurs à enjeux espèce : Cistude, gites chiroptères, Triton crêté, etc.
- Ajouter des ségonnaux et secteurs de chasse à chiroptères.
- Prendre en compte des boisements rivulaires et berges.
- Réaliser une jointure avec autres périmètres : « Camargue » et « Marais d'Arles ».
- Transférer le secteur de l'embouchure dans le site Natura 2000 « Camargue » (meilleure cohérence liée aux habitats présents)

La démarche de modification a été approuvée sur le principe par le COPIL « Rhône Aval » du 23/11/2017. Elle a été présentée à nouveau lors des COPIL de 2021 et 2022.

Une réunion de concertation avec les élus des communes et EPCI concernés est en projet pour 2024

Trois réunions ont été organisées par l'animatrice en 2023 sur le projet de modification du périmètre du site « Rhône Aval » :

- Rencontre avec un particulier de la commune des Angles demandeur d'informations
- Rencontre avec la commune de Pujaut et présentation du projet d'ajout des tunnels de Pujaut (enjeu Chiroptères) dans le périmètre du site « Rhône Aval »
- Rencontre entre la ville d'Arles, l'ACCM et la direction du Parc de Camargue sur l'extension du site sur la zone humide de Trinquetaille (enjeu Tritons crêté)

Modification du périmètre du site Natura 2000 Petit Rhône :

La modification du périmètre du site Petit Rhône a été amorcée en 2017. Elle vise à :

- Prendre en compte les boisements rivulaires, berges et ségonnaux, secteurs à enjeux forts pour de nombreuses espèces (Castor, Loutre, Chiroptères...) : le site Natura 2000 actuel correspond uniquement au lit mineur du Petit Rhône.
- Ajouter des secteurs à enjeux : ancienne carrière de la Ribasse
- Réaliser une jointure avec la ZSC Camargue

La démarche de modification a été approuvée sur le principe par le COPIL « Petit Rhône » de décembre 2017. Elle a été présentée à nouveau lors des COPILs de 2021 et 2022.

La réunion de concertation avec les élus des communes et EPCI concernés par le projet s'est tenu en novembre 2023. La consultation officielle est donc prévue pour 2024.

Réflexion sur la création d'une ZPS « Rhône Aval » ou extension de la ZPS existante « Marais de l'Île Vieille » :

Actuellement, le Rhône, de Mondragon à la mer, n'est pas classé en Zone de Protection Spéciale par la Directive Européenne « Oiseaux ». Une réflexion est donc en cours afin d'agrandir la ZPS « Marais de l'Île Vieille et alentour » dans l'objectif de couvrir l'entièreté du Rhône Aval.

Cela permettrait :

- Une meilleure cohérence géographique entre les sites Natura 2000, en lien avec la ZPS « Camargue
- Une meilleure prise en compte des enjeux liés à l'avifaune du site, le Rhône étant un corridor écologique important pour l'avifaune migratrice

Cette réflexion a été présentée lors des COPILs des sites « Rhône Aval » et « Marais de l'Île Vieille et alentour » en 2022.

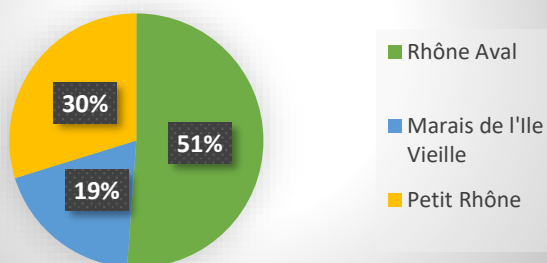
Un argumentaire scientifique doit être rédigé par la structure animatrice et les services de la DREAL (projet 2024).

3. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

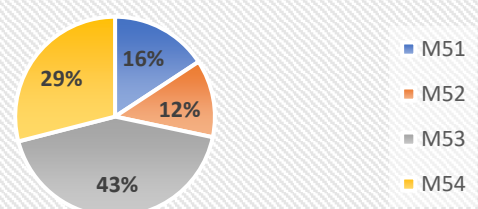
- Échanges divers et entraide avec d'autres animateurs Natura 2000
- Journée départementale des animateurs N 2000 des Bouches-du-Rhône
- Journée départementale des animateurs Natura 2000 du Vaucluse
- Réunion diverses avec les Présidents des COPILs
- Réunion de concertation sur l'avenir de l'animation des sites Natura 2000 « Trois Marais »

4. Synthèse « Gouvernance et cohérence des politiques publiques »

Répartition du temps de travail dédié à la "gouvernance et cohérence des politiques publiques" pour les sites Natura 2000 Rhodaniens



Répartition du temps de travail par code action pour la "gouvernance et cohérence des politiques publiques"



VII. Gestion administrative et financière et participation à la vie de la structure

1. Ingénierie financière

a. Demande de subvention pour l'animation, gestion de la convention et des marchés publics

- Préparation du renouvellement des conventions d'animations pour la période 2025/2027
- Gestion des conventions d'animations et conventions de partenariats

b. Demande de paiement

- Préparation des demandes d'acompte pour l'animation 2023
- Gestion des Ordres de missions, frais de missions, et timesheet

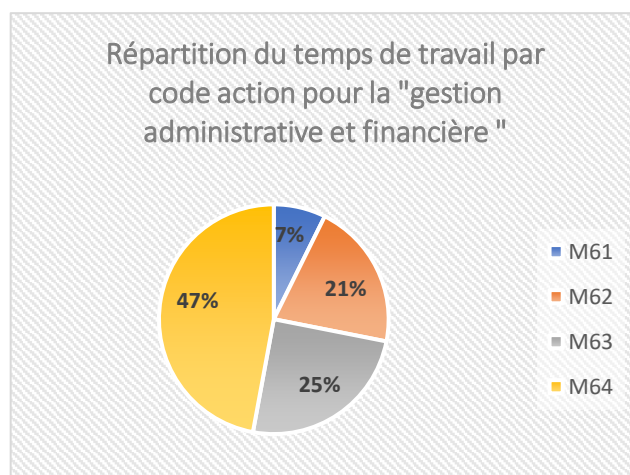
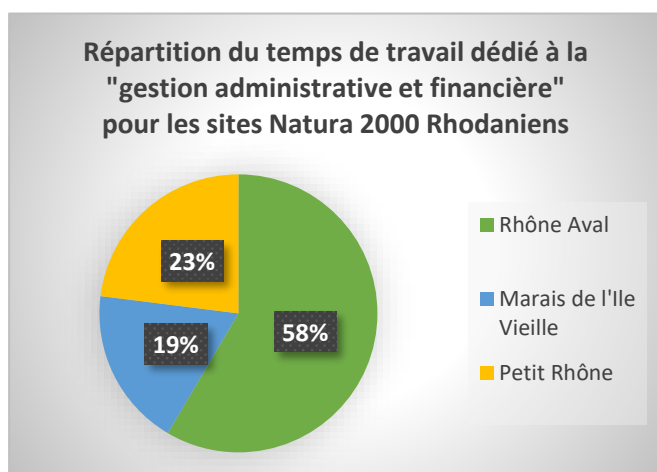
2. Formations

- Formation d'intégration de la fonction publique territoriale (CNFPT) : formation obligatoire de 10j dans le cadre de la titularisation au sein de la fonction publique territoriale de l'animatrice

3. Actions diverses et participation à la vie de la structure

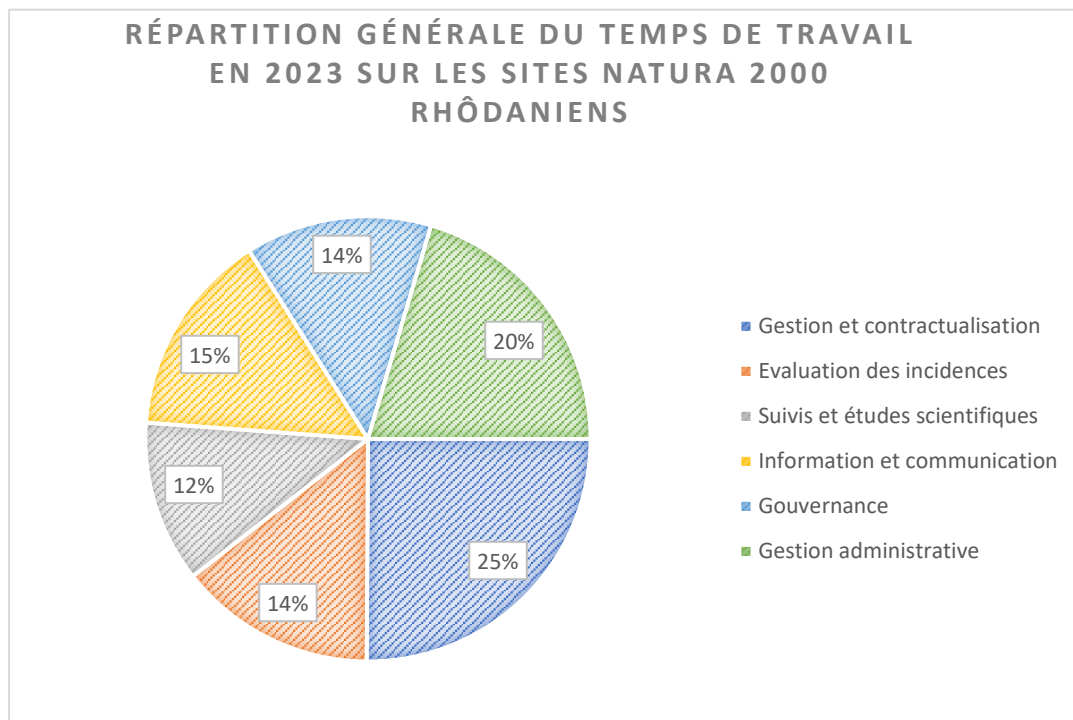
- Environ 1 Réunion de pôle et/ou de service par mois, séminaires d'équipes
- Gestion du logiciel interne EVA (suivi et évaluation des actions du Parc)
- Gestion des délibérations
- Gestion des mails (réponses à diverses petites sollicitations)
- Participation à l'élaboration du Budget 2023 et 2024 du PNRC
- Participation à la rédaction du programme d'activités du PNRC pour 2024

4. Synthèse « gestion administrative et financière »



VIII. Synthèse

1. Synthèse générale pour les 3 sites Rhodaniens



Les actions réalisées dans le cadre de l'animation 2023 des DOCOB des sites Natura 2000 « Rhodaniens » se sont articulées principalement autour des trois axes suivants :

1. La gestion des habitats et des espèces (25% du temps de travail)

La proportion de temps passé sur cet axe a augmenté en 2023 (19% en 2022).

En 2022, le temps consacré à ce volet concerne essentiellement la gestion des stations d'herbe à alligator du Petit Rhône, l'animation du Plan Local d'Actions Triton créé en basse vallée du Rhône ainsi que le suivi du Plan de Gestion de l'Île Vieille.

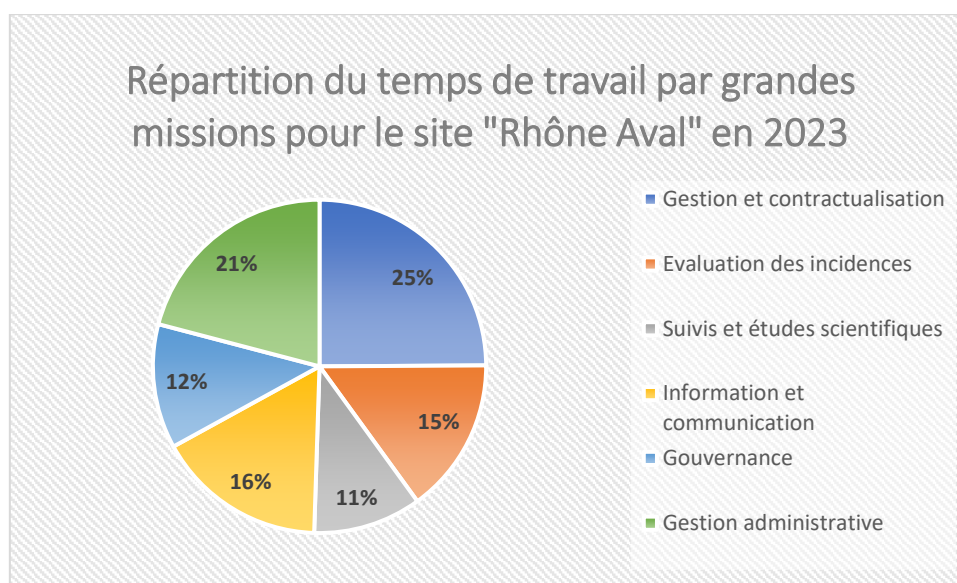
2. La gestion administrative et financière (20% du temps de travail)

La proportion de temps passé sur cet axe a augmenté en 2023 (17% en 2022).

3. L'information, la sensibilisation et la communication (15% du temps de travail) :

La proportion de temps passé sur cet axe a légèrement augmenté en 2023 (13% en 2022). Le territoire est très dynamique et fortement demandeur d'animations auprès de l'animatrice. Ainsi l'animatrice est sollicitée pour divers événements fédérateurs autour du Rhône, notamment dans le cadre du festival « Dans les Bras du Rhône ». Il est important de noter que l'animatrice refuse chaque année divers sollicitations d'animations auprès de scolaires ou de balade nature pour le grand public.

2. Sites « Rhône Aval »



L'animation du site Natura 2000 « Rhône Aval » a représenté 57% du temps d'animation des sites Natura 2000 Rhodaniens en 2023, ce qui est très proche du temps théorique dédié (60%).

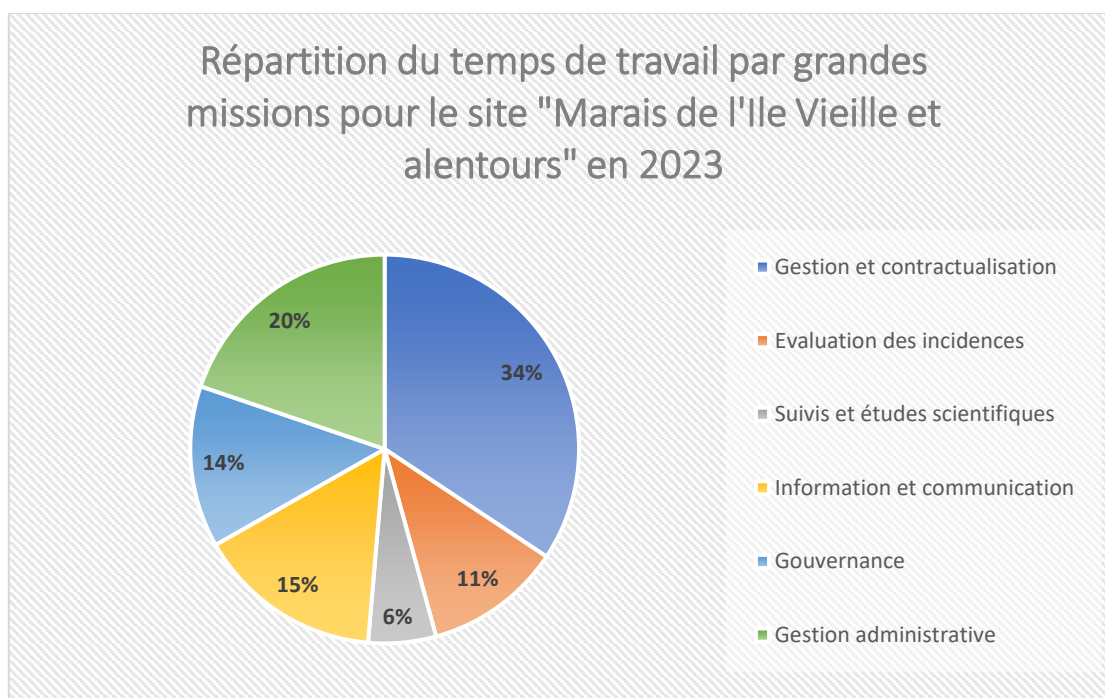
Les axes de travail principaux pour le site « Rhône Aval » en 2023 sont :

- 1) La gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (25%) avec la mise en œuvre du contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve, l'animation du Plan local d'actions du Triton crêté en basse vallée du Rhône et le suivi du Plan de Gestion de l'Île Vieille ;
- 2) La gestion administrative et financière (21%)
- 3) L'information, la sensibilisation et la communication (16%), notamment au travers de la réalisation de diverses animations dans le cadre du festival « Dans les Bras du Rhône » ;
- 4) Le suivi des évaluations des incidences Natura 2000 (15%)

Les axes de travail les moins importants en 2023 sont :

- 1) La mise en œuvre de la gouvernance du site (12%) : il est important de noter que les COPILs n'ont pas pu être organisés en 2023
- 2) La réalisation de suivis et études scientifiques (11%) : il est important de noter que cet axe de travail a été le plus chronophage en 2022 avec la réalisation d'une étude sur les Chiroptères. Ainsi il a été moins mis en œuvre en 2023.

3. Site « Marais de l'Île Vieille et alentours »



L'animation du site Natura 2000 « Marais de l'Île Vieille et alentours » a représenté 19% du temps d'animation des sites Natura 2000 Rhodaniens en 2023, ce qui est très proche du temps théorique dédié (20%).

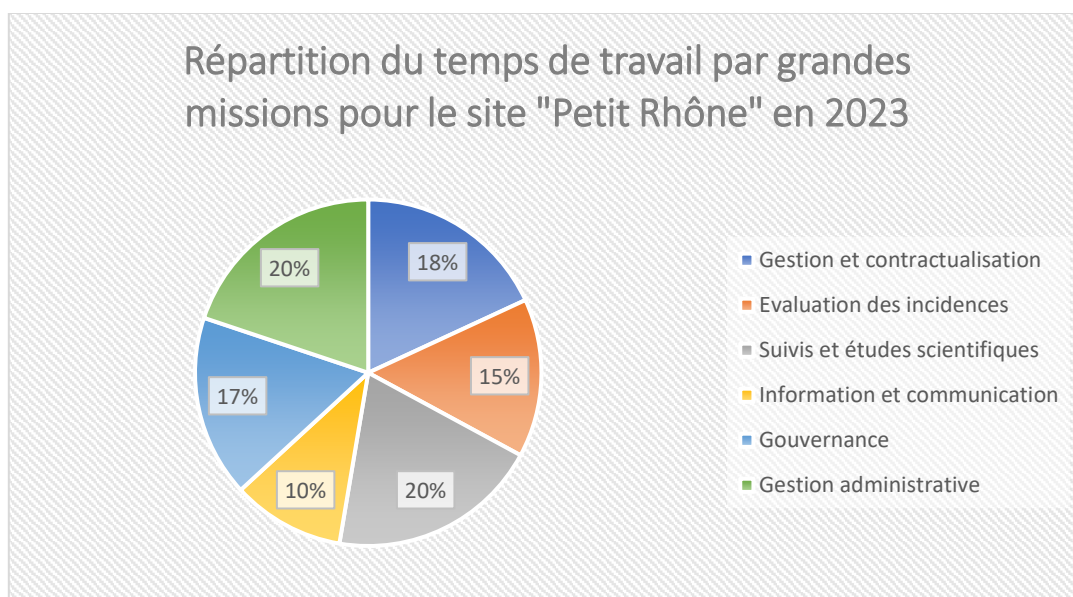
Les axes de travail principaux pour le site « Marais de l'Île Vieille et alentours » en 2023 sont :

- 1) La gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (34%) avec notamment le contrat Natura 2000 de restauration de la ripisylve de l'Île Vieille, le suivi du Plan de Gestion du site et la cohérence avec d'autres politiques publiques. A noter que cet axe de travail a beaucoup augmenté en 2023, passant de 26% en 2022 à 34% en 2023.
- 2) La gestion administrative et financière (20%)
- 3) L'information, la sensibilisation et la communication (15%) avec la réalisation de plusieurs journées de sensibilisation destinées aux scolaires.
- 4) La gouvernance du site (14%)

Les axes de travail les moins importants en 2023 sont :

- 1) L'accompagnement à la réalisation d'évaluation des incidences Natura 2000 (11%)
- 2) La réalisation de suivis et études scientifiques (11%) : il est important de noter que cet axe de travail a été le plus chronophage en 2022 avec la réalisation d'une étude sur les Chiroptères. Ainsi il a été moins mis en œuvre en 2023.

4. Site « Petit Rhône »



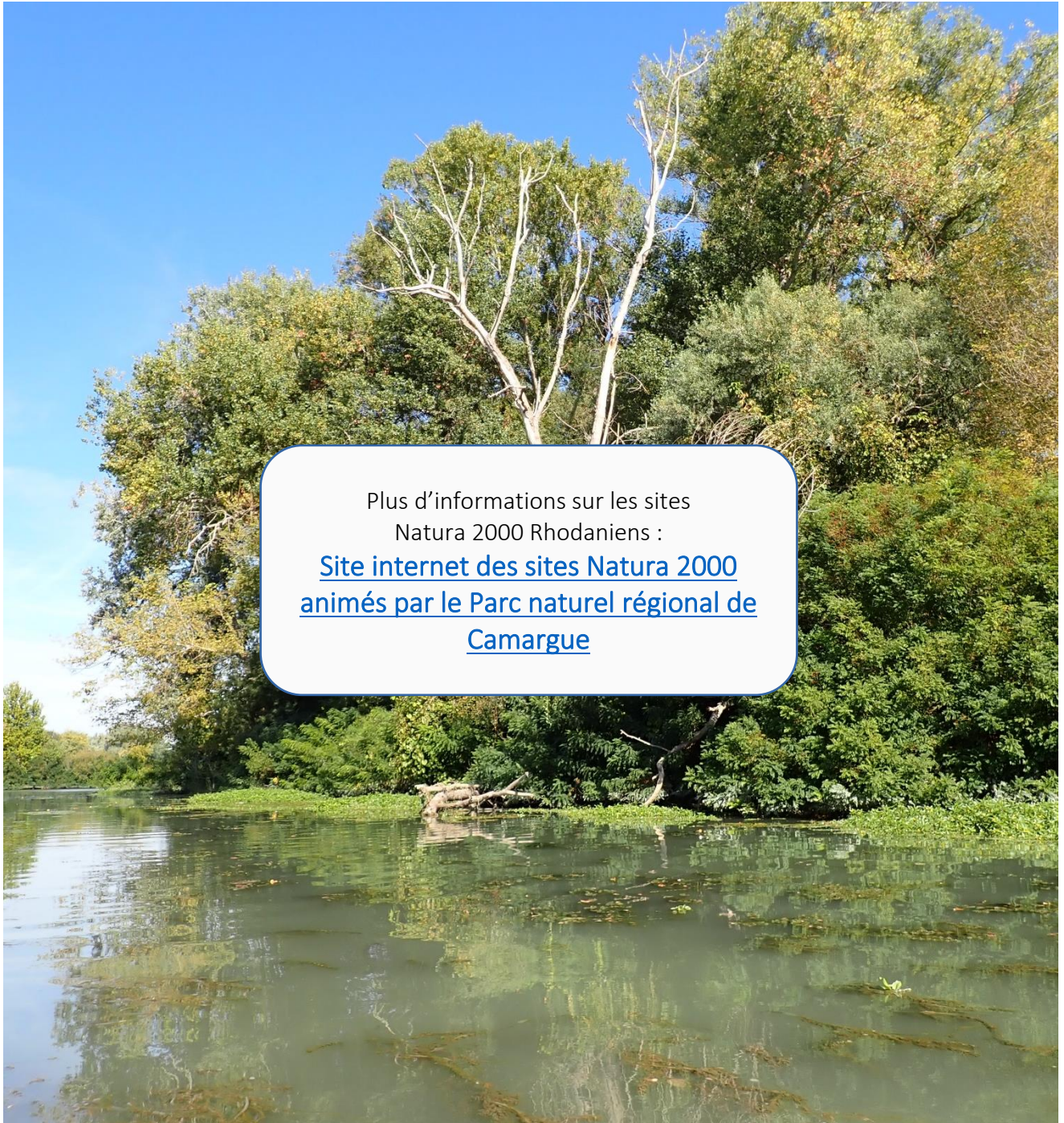
L'animation du site Natura 2000 « Marais de l'Île Vieille et alentours » a représenté 24% du temps d'animation des sites Natura 2000 Rhodaniens en 2023, ce qui est légèrement supérieur au temps théorique dédié (20%).

Les axes de travail principaux pour le site « Petit Rhône » en 2023 sont :

- 1) Les suivis et études scientifiques (20%) avec notamment le suivi de l'Herbe à alligator, les suivis des macro-déchets à l'embouchure du Petit Rhône et le suivi de la Loutre d'Europe.
- 2) La gestion administrative et financière (20%)
- 3) La gestion des habitats et des espèces (18%) avec la gestion des stations d'Herbe à alligator.
- 4) La gouvernance du site (17%)

Les axes de travail les moins importants en 2023 sont :

- 1) L'accompagnement à la réalisation d'évaluation des incidences Natura 2000 (15%)
- 2) L'information, la sensibilisation et la communication (10%)



Plus d'informations sur les sites
Natura 2000 Rhodaniens :
[Site internet des sites Natura 2000
animés par le Parc naturel régional de
Camargue](#)



REÇU EN PREFECTURE
le 29/05/2024
Application agréée E-legalite.com